



Annuaire général 2020-2021
Faculté de droit
Études supérieures

Université 
de Montréal **et du monde.**

registraire.umontreal.ca

Table des matières

Introduction	3-1
MAÎTRISES LL. M.	
2-325-1-0 Maîtrise en droit	3-1
2-325-1-3 Maîtrise en droit, option fiscalité	3-7
2-325-1-7 Maîtrise en droit, option droit privé comparé	3-8
2-326-1-0 Maîtrise en droit, option droit international – avec mémoire	3-9
2-326-1-2 Maîtrise en droit, option droit international – avec travail dirigé	3-12
2-327-1-1 Maîtrise en droit, option droit des affaires – avec mémoire	3-12
2-327-1-2 Maîtrise en droit, option droit des affaires – avec travail dirigé	3-16
2-327-1-3 Maîtrise en droit, option droit des affaires dans un contexte de globalisation	3-19
2-328-1-2 Maîtrise en droit, option common law comparée	3-20
2-329-1-0 Maîtrise en droit, option droit des technologies de l'information	3-21
2-330-1-1 Maîtrise en droit notarial	3-24
DESS	
2-326-1-1 D.E.S.S. en droit international	3-25
2-327-1-0 D.E.S.S. en droit des affaires	3-26
MICROPROGRAMMES	
2-325-6-3 Microprogramme de deuxième cycle en droit et travail	3-28
2-326-6-0 Microprogramme de deuxième cycle en droit international	3-29
2-327-6-0 Microprogramme de deuxième cycle en droit des affaires	3-29
2-328-6-0 Microprogramme de deuxième cycle en common law nord-américaine	3-30
2-329-6-0 Microprogramme de deuxième cycle en droit des technologies de l'information	3-31
JURIS DOCTOR	
2-328-1-1 <i>Juris Doctor</i> en common law nord-américaine (J.D.)	3-32
DOCTORAT	
3-325-1-0 Doctorat en droit (LL. D.)	3-32

Information à jour le 16 août 2020

FACULTÉ DE DROIT

Information à jour le 16 août 2020

INTRODUCTION

Tant par son offre pédagogique, son rayonnement et l'intensité de ses activités de recherche, la Faculté de droit est l'une des plus importantes au Canada. Elle compte 52 professeurs de carrière dispensant, avec l'appui de plusieurs chargés de cours, des enseignements à plus de 1 500 étudiants inscrits aux trois cycles d'études universitaires.

La Faculté offre une formation juridique complète et variée donnant ouverture à la pratique du droit, tant au Québec qu'ailleurs au Canada, de même qu'aux carrières pour lesquelles la connaissance du droit constitue un atout majeur. Les activités d'enseignement et de recherche menées à la Faculté se déploient dans tous les secteurs du droit et ses applications. Le savoir juridique est aussi cerné en le situant dans ses contextes sociaux, politiques et économiques.

Rattaché à la Faculté, le Centre de recherche en droit public (CRDP) accueille de nombreux chercheurs de plusieurs disciplines. Il est le plus important du genre au Canada. Également rattaché à la Faculté, le Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI) constitue quant à lui un centre d'animation et de recherche dans un secteur d'activité d'une importance primordiale. La Faculté est un milieu d'enseignement et de recherche plus que centenaire qui, au fil des années, a contribué de façon significative à l'évolution du droit et à sa reconnaissance comme discipline universitaire. Elle oriente ses priorités sur les défis posés aux juristes de l'avenir.

Enfin, la Faculté occupe, en exclusivité, un pavillon dans lequel logent notamment une bibliothèque complète, un laboratoire informatique, ainsi qu'une salle d'audience et un laboratoire de cyberjustice.

COORDONNÉES GÉNÉRALES DE LA FACULTÉ

Faculté de droit
Pavillon Maximilien-Caron
3101, chemin de la Tour
Montréal (Québec) H3T 1J7

Adresse postale

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Téléphone : 514 343-6124
Télécopieur : 514 343-2199
Courriel : recrutement@droit.umontreal.ca
www.droit.umontreal.ca

DIRECTION

Doyen : France Houle

Vice-doyen au développement et à la qualité des programmes : Pierre Larouche
Vice-doyenne à la recherche et aux affaires internationales : Catherine Piché
Vice-doyenne aux affaires internes et Secrétaire de faculté : Hélène Trudeau
Vice-doyen à l'administration des programmes : Nicolas Vermeys
Directrice administrative : Manon Boyer
Directeur Centre de recherche en droit public : Vincent Gautrais
Directeur Centre de droit des affaires et du commerce international : Hervé A. Prince
Directrice Bibliothèque de droit : Nathalie Bélanger

LISTE DE PROGRAMMES

Maîtrise en droit 2-325-1-0

Options :

Accès à la justice	
Common law comparée	2-328-1-2
Droit comparé	
Droit de l'environnement et développement durable	

Droit des affaires (avec mémoire)	2-327-1-1
Droit des affaires (avec travail dirigé)	2-327-1-2
Droit des affaires dans un contexte de globalisation	2-327-1-3
Droit des technologies de l'information	2-329-1-0
Droit du travail	
Droit international (avec mémoire)	2-326-1-0
Droit international (avec travail dirigé)	2-326-1-2
Droit notarial	2-330-1-1
Droit pénal	
Droit privé	
Droit privé comparé	2-325-1-7
Droit public	
Droit social	
Fiscalité	2-325-1-3
Générale	
Théories du droit et éthique	

Microprogramme de deuxième cycle en droit et travail 2-325-6-3

D.E.S.S. en droit international 2-326-1-1

Microprogramme de deuxième cycle en droit international 2-326-6-0

D.E.S.S. en droit des affaires 2-327-1-0

Options :

Droit des affaires nord-américain
Droit des affaires et des relations économiques internationales
Droit des produits et marchés financiers
Droit et pratiques contractuelles des affaires

Microprogramme de deuxième cycle en droit des affaires 2-327-6-0

Juris Doctor en common law nord-américaine 2-328-1-1

Microprogramme de deuxième cycle en common law nord-américaine 2-328-6-0

Microprogramme de deuxième cycle en droit des technologies de l'information 2-329-6-0

Doctorat en droit 3-325-1-0

Options:

Générale
Innovation, science, technologie et droit

Programme 2-325-1-0 Version 12 (A11)

Maîtrise en droit (LL. M.)

OBJECTIFS

La maîtrise avec mémoire poursuit un double objectif : offrir des cours en vue d'assurer un complément à la formation générale dispensée au 1^{er} cycle, d'une part; par la rédaction du mémoire, développer la capacité de concevoir et de mettre en oeuvre un projet de recherche dans un domaine précis, d'autre part.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la LL. M. (droit) - avec mémoire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent. Le candidat dont la moyenne se situe entre 3,0 et 3,3 ou l'équivalent doit fournir des pièces supplémentaires dont la liste se trouve ci-dessous.
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français et de l'anglais.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae complet
- Une lettre de recommandation émanant d'une personne (préférentiellement un professeur d'université) connaissant personnellement le candidat et pouvant concrètement évaluer ses aptitudes à la recherche en se référant, idéalement, à des travaux précis réalisés par le candidat et que le répondant a pu évaluer formellement ou informellement
- Un exposé d'un maximum de trois pages faisant état des objectifs de formation et professionnels visés par le candidat au moment de demander son admission au programme de maîtrise avec mémoire, décrivant brièvement son projet de recherche (même dans un état embryonnaire) et expliquant toutes les circonstances ayant pu affecter sa performance académique dans le passé.

2. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps.

3. Transfert à la LL. M.

Les cours complétés dans le cadre d'un microprogramme ou d'un D.E.S.S. peuvent être crédités à la LL. M.

4. Scolarité

La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein ou de neuf trimestres à demi-temps. La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 10 options :

- option Générale (segment 70),
- option Droit comparé (segment 71),
- option Droit privé (segment 72),
- option Droit public (segment 73),
- option Droit pénal (segment 74),
- option Théories du droit et éthique (segment 75),
- option Droit social (segment 76),
- option Droit du travail (segment 77),
- option Droit environnemental et développement durable (segment 78),
- option Accès à la justice (segment 79).

Le choix de cours est établi en fonction de l'option choisie et doit être approuvé par le doyen.

L'étudiant dont la formation juridique a été entièrement suivie à l'étranger doit suivre l'un des trois cours suivants selon le domaine ou l'objectif de son projet de recherche en sus de la scolarité régulière : DRT 6501 Système juridique du Québec et du Canada, 3 cr., DRT 6510 Lecture dirigée, 3 cr. (sur un sujet de droit canadien ou québécois lié au sujet de mémoire), DRT 6967 Droit des affaires québécois et canadien, 3 cr.

Segment 70 Propre à l'option Générale

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit

Bloc 70B Fondements

Option - 3 crédits.

DRT 6816A	1	Fondements du droit public
DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé

Bloc 70C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

Bloc 70D Théories du droit

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 6525	3	Philosophie du droit
----------	---	----------------------

Bloc 70E Cours thématiques

Option - Maximum 9 crédits.

L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche.

Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.

DRT 6819A	1	Droit privé comparé
DRT 6819B	1	Droit privé comparé
DRT 6830A	3	Droit international public avancé
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
DRT 6830C	3	Droit international public avancé
DRT 6830D	3	Droit international public avancé
DRT 6830E	3	Droit international public avancé
DRT 6830F	3	Droit international public avancé
DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
DRT 6845A	3	Droit constitutionnel avancé
DRT 6855	3	Le territoire étatique
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle

Bloc 70F

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de un cours au choix dans le cadre de la maîtrise en droit (avec mémoire), choisi parmi les cours 2e cycle en droit, ou d'un autre programme de 2e cycle.

Bloc 70G Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

DRT 6899	30	Mémoire de maîtrise
----------	----	---------------------

Maximum crédits de 1er cycle

L'étudiant peut prendre un maximum de 3 crédits de premier cycle en droit.

Segment 71 Propre à l'option Droit comparé

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 71A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit

Bloc 71B Fondements

Option - 3 crédits.

DRT 6816A	1	Fondements du droit public
DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé

Bloc 71C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

Bloc 71D Théories du droit

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 6525	3	Philosophie du droit
----------	---	----------------------

Bloc 71E Cours thématiques

Option - Maximum 9 crédits.

L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche.

Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.

DRT 6819A	1	Droit privé comparé
DRT 6819B	1	Droit privé comparé
DRT 6830A	3	Droit international public avancé
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
DRT 6830C	3	Droit international public avancé
DRT 6830D	3	Droit international public avancé
DRT 6830E	3	Droit international public avancé
DRT 6830F	3	Droit international public avancé
DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
DRT 6845A	3	Droit constitutionnel avancé
DRT 6855	3	Le territoire étatique
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle

Bloc 71F

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de un cours au choix dans le cadre de la maîtrise en droit (avec mémoire), choisi parmi les cours 2e cycle en droit, ou d'un autre programme de 2e cycle.

Bloc 71G Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

DRT 6899	30	Mémoire de maîtrise
----------	----	---------------------

Segment 72 Propre à l'option Droit privé

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 72A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit

Bloc 72B Fondements

Option - 3 crédits.

DRT 6816A	1	Fondements du droit public
DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé

Bloc 72C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

Bloc 72D Théories du droit

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 6525	3	Philosophie du droit
----------	---	----------------------

Bloc 72E Cours thématiques

Option - Maximum 9 crédits.

L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche.

Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.

DRT 6819A	1	Droit privé comparé
DRT 6819B	1	Droit privé comparé
DRT 6830A	3	Droit international public avancé
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
DRT 6830C	3	Droit international public avancé
DRT 6830D	3	Droit international public avancé
DRT 6830E	3	Droit international public avancé
DRT 6830F	3	Droit international public avancé
DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
DRT 6845A	3	Droit constitutionnel avancé

DRT 6855	3	Le territoire étatique
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle

Bloc 72F

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de un cours au choix dans le cadre de la maîtrise en droit (avec mémoire), choisi parmi les cours 2e cycle en droit, ou d'un autre programme de 2e cycle.

Bloc 72G Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

DRT 6899	30	Mémoire de maîtrise
----------	----	---------------------

Segment 73 Propre à l'option Droit public

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 73A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit

Bloc 73B Fondements

Option - 3 crédits.

DRT 6816A	1	Fondements du droit public
DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé

Bloc 73C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

Bloc 73D Théories du droit

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 6525	3	Philosophie du droit
----------	---	----------------------

Bloc 73E Cours thématiques

Option - Maximum 9 crédits.

L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche.

Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.

DRT 6819A	1	Droit privé comparé
DRT 6819B	1	Droit privé comparé
DRT 6830A	3	Droit international public avancé
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
DRT 6830C	3	Droit international public avancé
DRT 6830D	3	Droit international public avancé
DRT 6830E	3	Droit international public avancé
DRT 6830F	3	Droit international public avancé
DRT 6830G	3	Droit international public avancé

DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
DRT 6845A	3	Droit constitutionnel avancé
DRT 6855	3	Le territoire étatique
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle

Bloc 73F

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de un cours au choix dans le cadre de la maîtrise en droit (avec mémoire), choisi parmi les cours 2e cycle en droit, ou d'un autre programme de 2e cycle.

Bloc 73G Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

DRT 6899	30	Mémoire de maîtrise
----------	----	---------------------

Segment 74 Propre à l'option Droit pénal

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 74A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit

Bloc 74B Fondements

Option - 3 crédits.

DRT 6816A	1	Fondements du droit public
DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé

Bloc 74C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

Bloc 74D Théories du droit

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 6525	3	Philosophie du droit
----------	---	----------------------

Bloc 74E Cours thématiques

Option - Maximum 9 crédits.

L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche.

Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.

DRT 6635	3	Pénologie
DRT 6819A	1	Droit privé comparé
DRT 6819B	1	Droit privé comparé
DRT 6830A	3	Droit international public avancé
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
DRT 6830C	3	Droit international public avancé

DRT 6830D	3	Droit international public avancé
DRT 6830E	3	Droit international public avancé
DRT 6830F	3	Droit international public avancé
DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
DRT 6845A	3	Droit constitutionnel avancé
DRT 6855	3	Le territoire étatique
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle

Bloc 74F

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de un cours au choix dans le cadre de la maîtrise en droit (avec mémoire), choisi parmi les cours 2e cycle en droit, ou d'un autre programme de 2e cycle.

Bloc 74G Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

DRT 6899	30	Mémoire de maîtrise
----------	----	---------------------

Segment 75 Propre à l'option Théories du droit et éthique

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 75A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit

Bloc 75B Fondements

Option - 3 crédits.

DRT 6816A	1	Fondements du droit public
DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé

Bloc 75C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

Bloc 75D Théories du droit

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 6525	3	Philosophie du droit
----------	---	----------------------

Bloc 75E Cours thématiques

Option - Maximum 9 crédits.

L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche.

Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.

DRT 6819A	1	Droit privé comparé
-----------	---	---------------------

DRT 6819B	1	Droit privé comparé
DRT 6830A	3	Droit international public avancé
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
DRT 6830C	3	Droit international public avancé
DRT 6830D	3	Droit international public avancé
DRT 6830E	3	Droit international public avancé
DRT 6830F	3	Droit international public avancé
DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
DRT 6845A	3	Droit constitutionnel avancé
DRT 6855	3	Le territoire étatique
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle

Bloc 75F

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de un cours au choix dans le cadre de la maîtrise en droit (avec mémoire), choisi parmi les cours 2e cycle en droit, ou d'un autre programme de 2e cycle.

Bloc 75G Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

DRT 6899	30	Mémoire de maîtrise
----------	----	---------------------

Segment 76 Propre à l'option Droit social

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 76A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit

Bloc 76B Fondements

Option - 3 crédits.

DRT 6816A	1	Fondements du droit public
DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé

Bloc 76C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

Bloc 76D Théories du droit

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 6525	3	Philosophie du droit
----------	---	----------------------

Bloc 76E Cours thématiques

Option - Maximum 9 crédits.

L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche.

Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son repré-

sentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.

DRT 6819A	1	Droit privé comparé
DRT 6819B	1	Droit privé comparé
DRT 6830A	3	Droit international public avancé
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
DRT 6830C	3	Droit international public avancé
DRT 6830D	3	Droit international public avancé
DRT 6830E	3	Droit international public avancé
DRT 6830F	3	Droit international public avancé
DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
DRT 6845A	3	Droit constitutionnel avancé
DRT 6855	3	Le territoire étatique
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle

Bloc 76F

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de un cours au choix dans le cadre de la maîtrise en droit (avec mémoire), choisi parmi les cours 2e cycle en droit, ou d'un autre programme de 2e cycle.

Bloc 76G Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

DRT 6899	30	Mémoire de maîtrise
----------	----	---------------------

Segment 77 Propre à l'option Droit du travail

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 77A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit

Bloc 77B Fondements

Option - 3 crédits.

DRT 6816A	1	Fondements du droit public
DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé

Bloc 77C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

Bloc 77D Théories du droit

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 6525	3	Philosophie du droit
----------	---	----------------------

Bloc 77E Cours thématiques

Option - Maximum 9 crédits.

L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche.

Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.

DRT 6819A	1	Droit privé comparé
DRT 6819B	1	Droit privé comparé
DRT 6830A	3	Droit international public avancé
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
DRT 6830C	3	Droit international public avancé
DRT 6830D	3	Droit international public avancé
DRT 6830E	3	Droit international public avancé
DRT 6830F	3	Droit international public avancé
DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
DRT 6845A	3	Droit constitutionnel avancé
DRT 6855	3	Le territoire étatique
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle

Bloc 77F

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de un cours au choix dans le cadre de la maîtrise en droit (avec mémoire), choisi parmi les cours 2e cycle en droit, ou d'un autre programme de 2e cycle.

Bloc 77G Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

DRT 6899	30	Mémoire de maîtrise
----------	----	---------------------

Segment 78 Propre à l'option Droit de l'env. et développement durable

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 78A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit

Bloc 78B Fondements

Option - 3 crédits.

DRT 6816A	1	Fondements du droit public
DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé

Bloc 78C Méthodologie du droit

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

Bloc 78D Théories du droit*Option - Maximum 9 crédits.*

DRT 6525 3 Philosophie du droit

Bloc 78E Cours thématiques*Option - Maximum 9 crédits.**L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche.**Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.*

DRT 6819A 1 Droit privé comparé
 DRT 6819B 1 Droit privé comparé
 DRT 6830A 3 Droit international public avancé
 DRT 6830B 3 Droit international public avancé
 DRT 6830C 3 Droit international public avancé
 DRT 6830D 3 Droit international public avancé
 DRT 6830E 3 Droit international public avancé
 DRT 6830F 3 Droit international public avancé
 DRT 6830G 3 Droit international public avancé
 DRT 6830H 3 Droit international public avancé
 DRT 6830I 3 Droit international public avancé
 DRT 6830J 3 Droit international public avancé
 DRT 6845A 3 Droit constitutionnel avancé
 DRT 6855 3 Le territoire étatique
 DRT 6870C 3 Propriété intellectuelle

Bloc 78F*Choix - Maximum 3 crédits.**Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de un cours au choix dans le cadre de la maîtrise en droit (avec mémoire), choisi parmi les cours 2e cycle en droit, ou d'un autre programme de 2e cycle.***Bloc 78G Mémoire***Obligatoire - 30 crédits.*

DRT 6899 30 Mémoire de maîtrise

Segment 79 Propre à l'option Accès à la justice

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 79A Mutations*Obligatoire - 3 crédits.*

DRT 6883A 1 Mutations contemporaines du droit
 DRT 6883B 1 Mutations contemporaines du droit
 DRT 6883C 1 Mutations contemporaines du droit

Bloc 79B Fondements*Option - 3 crédits.*

DRT 6816A 1 Fondements du droit public
 DRT 6816B 1 Fondements du droit public
 DRT 6816C 1 Fondements du droit public
 DRT 6818A 1 Fondements du droit privé
 DRT 6818B 1 Fondements du droit privé
 DRT 6818C 1 Fondements du droit privé

Bloc 79C Méthodologie du droit*Option - Maximum 9 crédits.*

DRT 6500 3 Méthodologie du droit et de la recherche

DRT 6510 3 Lectures dirigées
 DRT 6515 3 Stage de recherche
 DRT 6884 3 Sujets spéciaux en droit

Bloc 79D Théories du droit*Option - Maximum 9 crédits.*

DRT 6525 3 Philosophie du droit

Bloc 79E Cours thématiques*Option - Maximum 9 crédits.**L'étudiant fait un choix de cours en fonction de son option de recherche.**Il doit choisir parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit.*

DRT 6819A 1 Droit privé comparé
 DRT 6819B 1 Droit privé comparé
 DRT 6830A 3 Droit international public avancé
 DRT 6830B 3 Droit international public avancé
 DRT 6830C 3 Droit international public avancé
 DRT 6830D 3 Droit international public avancé
 DRT 6830E 3 Droit international public avancé
 DRT 6830F 3 Droit international public avancé
 DRT 6830G 3 Droit international public avancé
 DRT 6830H 3 Droit international public avancé
 DRT 6830I 3 Droit international public avancé
 DRT 6830J 3 Droit international public avancé
 DRT 6845A 3 Droit constitutionnel avancé
 DRT 6855 3 Le territoire étatique
 DRT 6870C 3 Propriété intellectuelle

Bloc 79F*Choix - Maximum 3 crédits.**Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de un cours au choix dans le cadre de la maîtrise en droit (avec mémoire), choisi parmi les cours 2e cycle en droit, ou d'un autre programme de 2e cycle.***Bloc 79G Mémoire***Obligatoire - 30 crédits.*

DRT 6899 30 Mémoire de maîtrise

Programme 2-325-1-3

Version 01 (A19)

Maîtrise en droit, option fiscalité (LL. M.)*Programme offert conjointement avec HEC Montréal.***OBJECTIFS**

L'option Fiscalité, est destinée aux praticiens spécialisés dans le domaine de la fiscalité et vise à offrir une formation de haut calibre, à développer le sens critique, à permettre une spécialisation accrue, ainsi qu'à conférer un haut degré d'autonomie professionnelle. Les clientèles visées sont les diplômés en droit ou en sciences comptables qui, avec ou sans expérience de travail, désirent faire de la fiscalité leur domaine principal d'activité.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la LL. M. (fiscalité), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du D.E.S.S. (fiscalité) de l'École HEC Montréal ou attester d'une scolarité équivalente (une demande d'équivalence pour les cours suivis au D.E.S.S. devra accompagner la demande d'admission du candidat)

- avoir obtenu au D.E.S.S. une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
Il peut être demandé au candidat de faire la preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

2. Statut étudiant

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps.

3. Scolarité

La scolarité maximale est de quatre ans à compter du trimestre d'admission au D.E.S.S. (fiscalité).

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits.

Le doyen approuve le plan d'études qui a été établi par l'étudiant et en contrôle l'exécution. Le Conseil de la Faculté détermine, chaque année, dans le cadre du programme agréé par la Commission des études, les cours de 2e cycle qui sont offerts et leur caractère obligatoire ou à option.

Segment 70

Les 45 crédits de la maîtrise sont tous à option.

Bloc 70A

Option - 39 crédits.

Notez que le cours DRT6210 est obligatoire pour les étudiants sans formation en droit.

Notez que le cours HEC6139 est obligatoire pour les étudiants sans formation en comptabilité.

DRT 6210	3	Droit et fiscalité
DRT 6215	3	Droit fiscal administratif
DRT 6220	3	Planification successorale
DRT 6230	3	Litige fiscal
DRT 6235	1	Jurisprudence et doctrine récentes en fiscalité
HEC 6126	3	Aspects fiscaux des transactions internationales (FISC40909)
HEC 6137	1	Politique de taxation (FISC40919)
HEC 6138	1	Provision pour impôt (FISC40902)
HEC 6139	3	Comptabilité et fiscalité (FISC40905)

Bloc 70C Stage ou recherche supervisée

Option - 6 crédits.

DRT 6240	3	Stage de pratique exclusive en fiscalité
DRT 6250	6	Recherche supervisée
HEC 6144	3	Sujets spéciaux en fiscalité (FISC40903)

Programme 2-325-1-7

Version 03 (H20)

Maîtrise en droit, option droit privé comparé (LL. M.)

OBJECTIFS

L'objectif principal de cette option est d'offrir un enseignement à vocation académique et universitaire de droit comparé permettant aux étudiants de développer un esprit critique sur l'évolution des droits privés de tradition civiliste à travers le monde.

Plus spécifiquement, l'option poursuit les objectifs suivants :

- transmettre aux étudiants des connaissances en droit privé comparé dans un contexte de mondialisation et de concurrence des systèmes juridiques

- favoriser une compréhension globale de la tradition de droit civil tout en dégageant les particularismes entre ses diverses expressions
- développer chez l'étudiant un esprit critique et une distance face à ses acquis passés et à sa socialisation juridique originelle
- permettre aux étudiants de bénéficier de l'apport de professeurs et d'étudiants internationaux et ainsi tisser des liens diversifiés.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la LL. M. (droit), le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité, à savoir, et à moins d'indications autres dans les conditions propres à l'option :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- avoir obtenu, au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
Il peut être demandé au candidat de se présenter à une entrevue si elle est jugée nécessaire.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

- vous devez être titulaire du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent

Vous devez avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 785/990 au test de français international (TFI) ou de C1 aux DALF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale et compréhension écrite. Vous devez avoir une facilité de lire des textes en anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors d'une demande d'admission

Curriculum vitae
Une lettre de recommandation

2. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein.

3. Scolarité

La scolarité maximale est de trois trimestres à temps plein. La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Il s'agit d'une maîtrise au cheminement avec travail dirigé.

Segment 71 Orientation Droit privé comparé

Cette option comporte 32 crédits obligatoires, dont 7 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé, de 10 à 13 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 71A Méthodes et fondements du droit privé

Obligatoire - 12 crédits.

DRT 6501	3	Système juridique du Québec et du Canada
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé
DRT 6971B	3	Droit civil, jeux d'influence et de concurrence
DRT 6973B	3	Méthodologie et épistémologie du droit comparé

Bloc 71B Droit privé et systèmes juridiques

Obligatoire - 13 crédits.

DRT 6562	3	Épistémologie et méthodologie de la common law
DRT 6919	2	Droit chinois

DRT 6947	2	Systèmes juridiques européens
DRT 6976	2	Droit privé des États ibéro-américains
DRT 6977	2	Droit privé des États asiatiques
DRT 6984	2	Droit privé des États arabo-musulmans

Bloc 71C Droit privé de common law*Option - Maximum 10 crédits.*

DRT 6563	1	Système civiliste et common law
DRT 6566	3	Contrats ("Contracts")
DRT 6567	3	Responsabilité civile ("Torts")
DRT 6568	3	Biens immobiliers ("Real Property")

Bloc 71D Thématiques de droit privé comparé*Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.*

DRT 6819A	1	Droit privé comparé
DRT 6819B	1	Droit privé comparé
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit
DRT 6985	3	Droit comparé de la responsabilité
DRT 6986	3	Droit comparé de la famille et des personnes
DRT 6987	3	Droit comparé des contrats
DRT 6988	3	Accès à la justice et règlement des conflits en droit comparé
DRT 6989	3	Droit comparé des biens
DRT 6990	3	Droit comparé des successions
DRT 6991	3	Droit international privé comparé
DRT 6992	3	Droit comparé de la consommation
DRT 6993	3	Droit comparé de l'administration du bien d'autrui
DRT 6994	3	Droit privé et libertés fondamentales

Bloc 71E Cours au choix*Choix - Maximum 3 crédits.*

Avec l'accord du Doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de 3 crédits au choix dans le cadre de la Maîtrise en droit, choisi parmi les cours de 2e cycle en droit ou un maximum de 3 crédits dans le répertoire de cours du 1er cycle en droit à l'exclusion des cours d'introduction, ou d'un autre programme de 2e cycle. L'étudiant peut aussi choisir un cours avancé de langues parmi ceux offerts par l'UdeM.

Bloc 71F Travail dirigé*Obligatoire - 7 crédits.*

DRT 6997	7	Travail dirigé en droit
----------	---	-------------------------

Programme 2-326-1-0

Version 00 (A11)

Maîtrise en droit, option droit international – avec mémoire (LL. M.)**OBJECTIFS**

Le programme de maîtrise avec mémoire poursuit un double objectif : offrir des cours en vue d'assurer un complément à la formation générale dispensée au 1er cycle, d'une part; par la rédaction du mémoire, développer la capacité de concevoir et de mettre en oeuvre un projet de recherche dans un domaine précis, d'autre part.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la LL. M. (droit international) - avec mémoire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent. Le candidat dont la moyenne se situe entre 3,0 et 3,3 ou l'équivalent doit fournir les pièces supplémentaires dont la liste se trouve au point 1.1.
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae complet
- Une lettre de recommandation, émanant d'une personne (préférablement un professeur d'université) connaissant personnellement le candidat et pouvant concrètement évaluer ses aptitudes à la recherche en se référant, idéalement, à des travaux précis réalisés par le candidat et que le répondant a pu évaluer formellement ou informellement
- Un exposé d'un maximum de trois pages faisant état des objectifs de formation et professionnels visés par le candidat au moment de demander son admission au programme de maîtrise avec mémoire, décrivant brièvement son projet de recherche (même dans un état embryonnaire) et expliquant toutes les circonstances ayant pu affecter sa performance académique dans le passé.

2. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps.

3. Transfert à la LL. M.

Les cours complétés dans le cadre d'un microprogramme ou d'un D.E.S.S. peuvent être crédités à la LL. M.

4. Scolarité

La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein ou de neuf trimestres à demi-temps. La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 4 concentrations :

- Générale (segment 70),
- Droit international privé (segment 71),
- Droit international, droit transnational et justice globale (segment 72),
- Droit international des affaires (segment 73).

L'étudiant dont la formation juridique a été entièrement suivie à l'étranger doit suivre l'un des trois cours suivants selon le domaine ou l'objectif de son projet de recherche en sus de la scolarité régulière : DRT 6501 Système juridique du Québec et du Canada, 3 crédits, DRT 6510 Lecture dirigée, 3 crédits (sur un sujet de droit canadien ou québécois lié au sujet de mémoire), DRT 6967 Droit des affaires québécois et canadiens, 3 crédits.

Segment 70 Propre à l'option Droit int.: Concentration Générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Mutations*Obligatoire - 3 crédits.*

DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit

Bloc 70B Fondements*Option - 3 crédits.*

DRT 6816A	1	Fondements du droit public
-----------	---	----------------------------

DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé

Bloc 70C Méthodologie du droit

Option - Maximum 6 crédits.

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

Bloc 70D Droit transnational et international

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit, dont un peut être choisi dans le programme de Baccalauréat en droit.

DRT 6805A	3	Droit international privé avancé
DRT 6805B	3	Droit international privé avancé
DRT 6828	3	Arbitrage commercial international
DRT 6830A	3	Droit international public avancé
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
DRT 6830C	3	Droit international public avancé
DRT 6830D	3	Droit international public avancé
DRT 6830E	3	Droit international public avancé
DRT 6830F	3	Droit international public avancé
DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle
DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6910	3	Transactions commerciales internationales 1
DRT 6912	3	Transactions commerciales internationales 2
DRT 6916W	4.5	Gouvernement d'entreprise
DRT 6950	3	Droit international privé avancé

Bloc 70E

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre au maximum un cours au choix dans le cadre de la maîtrise en droit international (avec mémoire), choisi parmi les cours de 2e cycle en droit ou d'un autre programme de 2e cycle.

Bloc 70F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

DRT 6999	30	Mémoire
----------	----	---------

Maximum crédits de 1er cycle

L'étudiant peut prendre un maximum de 3 crédits de premier cycle en droit.

Segment 71 Droit international: Concentration Droit international privé

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 71A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit

Bloc 71B Fondements

Option - 3 crédits.

DRT 6816A	1	Fondements du droit public
DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé

Bloc 71C Méthodologie du droit

Option - Maximum 6 crédits.

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

Bloc 71D Droit transnational et international

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit, dont un peut être choisi dans le programme de Baccalauréat en droit.

DRT 6805A	3	Droit international privé avancé
DRT 6805B	3	Droit international privé avancé
DRT 6828	3	Arbitrage commercial international
DRT 6830A	3	Droit international public avancé
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
DRT 6830C	3	Droit international public avancé
DRT 6830D	3	Droit international public avancé
DRT 6830E	3	Droit international public avancé
DRT 6830F	3	Droit international public avancé
DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle
DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6910	3	Transactions commerciales internationales 1
DRT 6912	3	Transactions commerciales internationales 2
DRT 6916W	4.5	Gouvernement d'entreprise
DRT 6950	3	Droit international privé avancé

Bloc 71E

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre au maximum un cours au choix dans le cadre de la maîtrise en droit international (avec mémoire), choisi parmi les cours de 2e cycle en droit ou d'un autre programme de 2e cycle.

Bloc 71F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

DRT 6999	30	Mémoire
----------	----	---------

Segment 72 Droit international: Concentration Drt transnat. et justice globale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 72A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit

Bloc 72B Fondements

Option - 3 crédits.

DRT 6816A	1	Fondements du droit public
DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé

Bloc 72C Méthodologie du droit

Option - Maximum 6 crédits.

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

Bloc 72D Droit transnational et international

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit, dont un peut être choisi dans le programme de Baccalauréat en droit.

DRT 6805A	3	Droit international privé avancé
DRT 6805B	3	Droit international privé avancé
DRT 6828	3	Arbitrage commercial international
DRT 6830A	3	Droit international public avancé
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
DRT 6830C	3	Droit international public avancé
DRT 6830D	3	Droit international public avancé
DRT 6830E	3	Droit international public avancé
DRT 6830F	3	Droit international public avancé
DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle
DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6910	3	Transactions commerciales internationales 1
DRT 6912	3	Transactions commerciales internationales 2
DRT 6916W	4.5	Gouvernement d'entreprise
DRT 6950	3	Droit international privé avancé

Bloc 72E

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre au maximum un cours au choix dans le cadre de la maîtrise en droit international (avec mémoire), choisi

parmi les cours de 2e cycle en droit ou d'un autre programme de 2e cycle.

Bloc 72F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

DRT 6999	30	Mémoire
----------	----	---------

Segment 73 Droit international: Concentration Droit international des affaires

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 73A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit

Bloc 73B Fondements

Option - 3 crédits.

DRT 6816A	1	Fondements du droit public
DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé

Bloc 73C Méthodologie du droit

Option - Maximum 6 crédits.

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

Bloc 73D Droit transnational et international

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit, dont un peut être choisi dans le programme de Baccalauréat en droit.

DRT 6805A	3	Droit international privé avancé
DRT 6805B	3	Droit international privé avancé
DRT 6828	3	Arbitrage commercial international
DRT 6830A	3	Droit international public avancé
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
DRT 6830C	3	Droit international public avancé
DRT 6830D	3	Droit international public avancé
DRT 6830E	3	Droit international public avancé
DRT 6830F	3	Droit international public avancé
DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle
DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6910	3	Transactions commerciales internationales 1
DRT 6912	3	Transactions commerciales internationales 2
DRT 6916W	4.5	Gouvernement d'entreprise
DRT 6950	3	Droit international privé avancé

Bloc 73E

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre au maximum un cours au choix dans le cadre de la maîtrise en droit international (avec mémoire), choisi parmi les cours de 2^e cycle en droit ou d'un autre programme de 2^e cycle.

Bloc 73F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

DRT 6999 30 Mémoire

 Programme 2-326-1-2

 Version 00 (A11)

Maîtrise en droit, option droit international – avec travail dirigé (LL. M.)

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise avec travail dirigé poursuit un double objectif : offrir des cours en vue d'assurer un complément à la formation générale dispensée au 1^{er} cycle, d'une part; par la rédaction du travail dirigé, développer la capacité de concevoir et de mettre en oeuvre un projet de recherche dans un domaine précis, d'autre part.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la LL. M. (droit international), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

2. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps.

3. Transfert à la LL. M.

Les cours complétés dans le cadre d'un microprogramme ou d'un D.E.S.S. peuvent être crédités à la LL. M.

4. Scolarité

La scolarité maximale de la maîtrise en droit, option droit international (avec travail dirigé) est de six trimestres à temps plein ou de neuf trimestres à demi-temps.

La scolarité minimale de la maîtrise en droit, option droit international (avec travail dirigé) est de trois trimestres à temps plein.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits.

Le doyen approuve le plan d'études qui a été établi par l'étudiant et en contrôle l'exécution. Le Conseil de la Faculté détermine, chaque année, dans le cadre du programme agréé par la Commission des études, les cours de 2^e cycle qui sont offerts et leur caractère obligatoire ou à option.

L'étudiant dont la formation juridique a été entièrement suivie à l'étranger doit suivre : DRT 6501 Système juridique du Québec et du Canada, 3 crédits.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires attri-

bues à un travail dirigé, de 24 à 30 crédits à option choisis dans les blocs 70A et 70B ou dans les blocs 70A et 70C et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 70A Cours généraux

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche

Bloc 70B Droit transnational

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

Parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen, tout autre cours d'études supérieures en droit (deux cours peuvent être choisis dans le programme du Baccalauréat en droit) ou dans une discipline connexe.

DRT 6805A	3	Droit international privé avancé
DRT 6805B	3	Droit international privé avancé
DRT 6828	3	Arbitrage commercial international
DRT 6830A	3	Droit international public avancé
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
DRT 6830C	3	Droit international public avancé
DRT 6830D	3	Droit international public avancé
DRT 6830E	3	Droit international public avancé
DRT 6830F	3	Droit international public avancé
DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
DRT 6910	3	Transactions commerciales internationales 1
DRT 6912	3	Transactions commerciales internationales 2
DRT 6950	3	Droit international privé avancé

Bloc 70C Droit international public

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

Parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen, tout autre cours d'études supérieures en droit (deux cours peuvent être choisis dans le programme du Baccalauréat en droit) ou dans une discipline connexe.

DRI 6130	3	Droit international du travail
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle
DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6916W	4.5	Gouvernement d'entreprise

Bloc 70D Cours connexes

Choix - Maximum 6 crédits.

Cours choisis parmi les cours de 2^e cycle en droit ou, avec l'accord du vice-décanat aux études supérieures, d'un autre programme de 2^e cycle.

Bloc 70E Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

DRT 6995	15	Travail dirigé
----------	----	----------------

 Programme 2-327-1-1

 Version 00 (A11)

Maîtrise en droit, option droit des affaires – avec mémoire (LL. M.)

OBJECTIFS

La maîtrise avec mémoire poursuit un double objectif : offrir des cours en vue d'assurer

un complément à la formation générale dispensée au 1er cycle, d'une part; par la rédaction du mémoire, développer la capacité de concevoir et de mettre en oeuvre un projet de recherche dans un domaine précis, d'autre part.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la LL. M. (droit des affaires) - avec mémoire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent. Le candidat dont la moyenne se situe entre 3,0 et 3,3 ou l'équivalent doit fournir des pièces supplémentaires dont la liste se trouve sur le site Web de la Faculté de droit à l'adresse http://www.droit.umontreal.ca/deuxieme_cycle/admission.html
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae complet
- Une lettre de recommandation émanant d'une personne (préférentiellement un professeur d'université) connaissant personnellement le candidat et pouvant concrètement évaluer ses aptitudes à la recherche en se référant, idéalement, à des travaux précis réalisés par le candidat et que le répondant a pu évaluer formellement ou informellement
- Un exposé d'un maximum de trois pages faisant état des objectifs de formation et professionnels visés par le candidat au moment de demander son admission au programme de maîtrise avec mémoire, décrivant brièvement son projet de recherche (même dans un état embryonnaire) et expliquant toutes les circonstances ayant pu affecter sa performance académique dans le passé.

2. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps.

3. Transfert à la LL. M.

Les cours complétés dans le cadre d'un microprogramme ou d'un D.E.S.S. peuvent être crédités à la LL. M.

4. Scolarité

La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein ou de neuf trimestres à demi-temps.

La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise en droit, option Droit des affaires comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 4 concentrations :

- Générale (segment 70),
- Droit et régulation économique et financière (segment 71),
- Droit des produits et marchés financiers (segment 72),
- Droit international des affaires (segment 73).

L'étudiant dont la formation juridique a été entièrement suivie à l'étranger doit suivre l'un des trois cours suivants selon le domaine ou l'objectif de son projet de recherche en sus de la scolarité régulière : DRT 6501 Système juridique du Québec et du Canada, 3 cr., DRT 6510 Lecture dirigée, 3 cr. (sur un sujet de droit canadien ou québécois lié au sujet de mémoire), DRT 6967 Droit des affaires québécois et canadien, 3 cr.

Segment 70 Droit des affaires: Concentration Générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont

30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 12 crédits à option.

Bloc 70A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit

Bloc 70B Fondements

Option - 3 crédits.

DRT 6816A	1	Fondements du droit public
DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé

Bloc 70C Méthodologie du droit

Option - Maximum 3 crédits.

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

Bloc 70D Droit des affaires

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Cours choisis parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours de droit, avec un maximum de 3 crédits de 1er cycle.

DRI 6110	3	Nouvelles formes d'emploi
DRI 6115	3	La protection de l'emploi
DRI 6120	3	Rapports collectifs du travail
DRT 6805A	3	Droit international privé avancé
DRT 6805B	3	Droit international privé avancé
DRT 6828	3	Arbitrage commercial international
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle
DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6910	3	Transactions commerciales internationales 1
DRT 6912	3	Transactions commerciales internationales 2
DRT 6920	3	Financement de l'entreprise
DRT 6925	3	Contrats commerciaux
DRT 6929A	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929E	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929H	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929M	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929N	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929O	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6950	3	Droit international privé avancé
DRT 6960	3	Droit de la construction
DRT 6965A	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965B	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965C	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965D	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965E	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965F	3	Droit des affaires avancé

DRT 6965G	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965H	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965I	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965J	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965K	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965L	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965M	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965N	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965O	3	Droit des affaires avancé

Bloc 70E

Option - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, cours choisi parmi les cours de 2e cycle en droit, d'un autre programme de 2e cycle ou parmi les cours suivants.

ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
ECN 6573	3	Économie financière
ECN 6578	3	Économétrie des marchés financiers
ECN 6823	3	Économie publique (taxation)
ECN 6828	3	Économie publique (dépenses)
HEC 6112	3	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)
HEC 6116	3	Info compt. : états financiers (COMP40900)
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6502	3	Synthèse : administration et politiques publiques

Bloc 70F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

DRT 6999	30	Mémoire
----------	----	---------

Segment 71 Droit des aff.: Concentration Droit et régul. écon./ financ.

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 12 crédits à option.

Bloc 71A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit

Bloc 71B Fondements

Option - 3 crédits.

DRT 6816A	1	Fondements du droit public
DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé

Bloc 71C Méthodologie du droit

Option - Maximum 6 crédits.

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

Bloc 71D Droit des technologies de l'information

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Cours choisis parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours de droit, avec un maximum de 3 crédits de 1er cycle.

DRI 6110	3	Nouvelles formes d'emploi
DRI 6115	3	La protection de l'emploi
DRI 6120	3	Rapports collectifs du travail
DRT 6805A	3	Droit international privé avancé
DRT 6805B	3	Droit international privé avancé
DRT 6828	3	Arbitrage commercial international
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle
DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6910	3	Transactions commerciales internationales 1
DRT 6912	3	Transactions commerciales internationales 2
DRT 6920	3	Financement de l'entreprise
DRT 6925	3	Contrats commerciaux
DRT 6929A	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929E	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929H	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929M	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929N	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929O	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6950	3	Droit international privé avancé
DRT 6960	3	Droit de la construction
DRT 6965A	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965B	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965C	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965D	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965E	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965F	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965G	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965H	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965I	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965J	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965K	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965L	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965M	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965N	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965O	3	Droit des affaires avancé

Bloc 71E

Option - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, cours choisi parmi les cours de 2e cycle en droit, d'un autre programme de 2e cycle ou parmi les cours suivants.

ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
ECN 6573	3	Économie financière
ECN 6578	3	Économétrie des marchés financiers
ECN 6823	3	Économie publique (taxation)
ECN 6828	3	Économie publique (dépenses)
HEC 6112	3	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)
HEC 6116	3	Info compt. : états financiers (COMP40900)
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6130	3	Économie politique internationale

POL 6502 3 Synthèse : administration et politiques publiques

Bloc 71F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

DRT 6999 30 Mémoire

Segment 72 Droit des affaires: Concentration Droit des prod./marchés financiers

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 12 crédits à option.

Bloc 72A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 6883A 1 Mutations contemporaines du droit

DRT 6883B 1 Mutations contemporaines du droit

DRT 6883C 1 Mutations contemporaines du droit

Bloc 72B Fondements

Option - 3 crédits.

DRT 6816A 1 Fondements du droit public

DRT 6816B 1 Fondements du droit public

DRT 6816C 1 Fondements du droit public

DRT 6818A 1 Fondements du droit privé

DRT 6818B 1 Fondements du droit privé

DRT 6818C 1 Fondements du droit privé

Bloc 72C Méthodologie du droit

Option - Maximum 3 crédits.

DRT 6500 3 Méthodologie du droit et de la recherche

DRT 6510 3 Lectures dirigées

DRT 6515 3 Stage de recherche

DRT 6884 3 Sujets spéciaux en droit

Bloc 72D Droit des technologies de l'information

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Cours choisis parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours de droit, avec un maximum de 3 crédits de 1er cycle.

DRI 6110 3 Nouvelles formes d'emploi

DRI 6115 3 La protection de l'emploi

DRI 6120 3 Rapports collectifs du travail

DRT 6805A 3 Droit international privé avancé

DRT 6805B 3 Droit international privé avancé

DRT 6828 3 Arbitrage commercial international

DRT 6870C 3 Propriété intellectuelle

DRT 6903 3 Droit du commerce électronique 1

DRT 6909 3 Prévention et gestion des différends

DRT 6910 3 Transactions commerciales internationales 1

DRT 6912 3 Transactions commerciales internationales 2

DRT 6920 3 Financement de l'entreprise

DRT 6925 3 Contrats commerciaux

DRT 6929A 3 Droit des technologies de l'information

DRT 6929E 3 Droit des technologies de l'information

DRT 6929H 3 Droit des technologies de l'information

DRT 6929M 3 Droit des technologies de l'information

DRT 6929N 3 Droit des technologies de l'information

DRT 6929O 3 Droit des technologies de l'information

DRT 6950 3 Droit international privé avancé

DRT 6960 3 Droit de la construction

DRT 6965A 3 Droit des affaires avancé

DRT 6965B 3 Droit des affaires avancé

DRT 6965C 3 Droit des affaires avancé

DRT 6965D 3 Droit des affaires avancé

DRT 6965E 3 Droit des affaires avancé

DRT 6965F 3 Droit des affaires avancé

DRT 6965G 3 Droit des affaires avancé

DRT 6965H 3 Droit des affaires avancé

DRT 6965I 3 Droit des affaires avancé

DRT 6965J 3 Droit des affaires avancé

DRT 6965K 3 Droit des affaires avancé

DRT 6965L 3 Droit des affaires avancé

DRT 6965M 3 Droit des affaires avancé

DRT 6965N 3 Droit des affaires avancé

DRT 6965O 3 Droit des affaires avancé

Bloc 72E

Option - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, cours choisi parmi les cours de 2e cycle en droit, d'un autre programme de 2e cycle ou parmi les cours suivants.

ECN 6473 3 Commerce international

ECN 6478 3 Finance internationale

ECN 6573 3 Économie financière

ECN 6578 3 Économétrie des marchés financiers

ECN 6823 3 Économie publique (taxation)

ECN 6828 3 Économie publique (dépenses)

HEC 6112 3 Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)

HEC 6116 3 Info compt. : états financiers (COMP40900)

POL 6112 3 Politique de l'Union européenne

POL 6130 3 Économie politique internationale

POL 6502 3 Synthèse : administration et politiques publiques

Bloc 72F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

DRT 6999 30 Mémoire

Segment 73 Droit des affaires: Concentration Droit international des affaires

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 12 crédits à option.

Bloc 73A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 6883A 1 Mutations contemporaines du droit

DRT 6883B 1 Mutations contemporaines du droit

DRT 6883C 1 Mutations contemporaines du droit

Bloc 73B Fondements

Option - 3 crédits.

DRT 6816A 1 Fondements du droit public

DRT 6816B 1 Fondements du droit public

DRT 6816C 1 Fondements du droit public

DRT 6818A 1 Fondements du droit privé

DRT 6818B 1 Fondements du droit privé

DRT 6818C 1 Fondements du droit privé

Bloc 73C Méthodologie du droit

Option - Maximum 3 crédits.

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

Bloc 73D Droit des technologies de l'information

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Cours choisis parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours de droit, avec un maximum de 3 crédits de 1er cycle.

DRI 6110	3	Nouvelles formes d'emploi
DRI 6115	3	La protection de l'emploi
DRI 6120	3	Rapports collectifs du travail
DRT 6805A	3	Droit international privé avancé
DRT 6805B	3	Droit international privé avancé
DRT 6828	3	Arbitrage commercial international
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle
DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6910	3	Transactions commerciales internationales 1
DRT 6912	3	Transactions commerciales internationales 2
DRT 6920	3	Financement de l'entreprise
DRT 6925	3	Contrats commerciaux
DRT 6929A	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929E	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929H	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929M	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929N	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929O	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6950	3	Droit international privé avancé
DRT 6960	3	Droit de la construction
DRT 6965A	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965B	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965C	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965D	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965E	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965F	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965G	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965H	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965I	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965J	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965K	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965L	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965M	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965N	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965O	3	Droit des affaires avancé

Bloc 73E

Option - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, cours choisi parmi les cours de 2e cycle en droit, d'un autre programme de 2e cycle ou parmi les cours suivants.

ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
ECN 6573	3	Économie financière

ECN 6578	3	Économétrie des marchés financiers
ECN 6823	3	Économie publique (taxation)
ECN 6828	3	Économie publique (dépenses)
HEC 6112	3	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)
HEC 6116	3	Info compt. : états financiers (COMP40900)
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6502	3	Synthèse : administration et politiques publiques

Bloc 73F Mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

DRT 6999	30	Mémoire
----------	----	---------

Programme 2-327-1-2

Version 01 (A16)

Maîtrise en droit, option droit des affaires – avec travail dirigé (LL. M.)

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en droit, option droit des affaires avec travail dirigé poursuit un double objectif : fournir une formation de pointe destinée à approfondir ses connaissances du droit des affaires dans un environnement stimulant qui va allier à la fois la théorie et la pratique, d'une part ; par la rédaction du travail dirigé, développer la capacité de concevoir et de mettre en oeuvre un projet de recherche dans un domaine précis, d'autre part.

1) Droit nord-américain des affaires

La concentration a pour objectif de fournir une formation approfondie sur les enjeux et la pratique du droit des affaires en Amérique du Nord, misant ainsi sur les atouts de la Faculté de droit comme carrefour entre la tradition civiliste et la tradition anglo-américaine de common law en droit des affaires.

2) Droit des affaires et des relations économiques internationales

La concentration vise à fournir une formation spécialisée sur le droit du commerce international, tant dans ses dimensions qui intéressent les entreprises que celles qui ont trait au rôle des États. L'importance du commerce international et des investissements étrangers, joints à l'Accord économique et commercial global (AECG) et à l'Accord de partenariat transpacifique (APT).

3) Droit des produits et marchés financiers

La concentration vise à former des juristes aptes à exercer leurs activités dans les cabinets, les entreprises, les institutions financières, les régulateurs et, d'une manière générale, au sein des différents opérateurs ouvrant dans le domaine financier.

4) Droit et pratiques contractuelles des affaires

La concentration a pour objectif de fournir une formation sur le droit des affaires dans une perspective transactionnelle. Axée sur les dimensions contractuelles, l'offre de cours couvre de nombreux secteurs d'activités (construction, ressources naturelles, divertissement, etc.) pour rendre compte des particularités juridiques qui leur sont propres.

5) Droit des affaires comparé

La concentration fournit une formation en droit des affaires comparé réalisée conjointement entre l'Université de Montréal et l'Université Lumière Lyon 2. Les étudiants doivent être admis au Master 2 en Droit des affaires comparé de l'Université Lumière Lyon 2 et dans la concentration Droit des affaires comparé de la Maîtrise en droit, option Droit des affaires. Cette concentration est axée sur le droit des affaires nord-américain. Dans ce cadre, les étudiants devront choisir, lors du dernier trimestre, de faire soit un stage supervisé par l'Université Lumière Lyon 2, soit un travail dirigé supervisé par un professeur de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par

les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Concentration 70C1 Droit nord-américain des affaires

Cette concentration est réservée exclusivement aux étudiants ne disposant pas d'un baccalauréat en droit civil (LL.B.). Il a pour objectif de fournir une formation fondamentale sur les enjeux et la pratique du droit des affaires en Amérique du Nord.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la LL. M. (Option droit des affaires) - avec travail dirigé, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en droit équivalent à un baccalauréat en droit (LLB) en termes de niveau d'études.
- avoir obtenu, au 1^e cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Vous devez avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) ou de C1 aux DALF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale et compréhension écrite. Vous devez avoir une facilité de lire des textes en anglais. Sur recommandation du doyen ou de son représentant, un étudiant n'ayant pas un baccalauréat en droit (LL.B.) et ayant débuté la concentration droit des affaires nord-américain pourrait s'inscrire aux concentrations suivantes : (70C2) droit des affaires et des relations économiques internationales, (70C3) droit des produits et marchés financiers; (70C4) Droit et pratiques contractuelles des affaires.

Concentrations :

- 70C2 Droit des affaires et des relations économiques internationales;
- 70C3 Droit des produits et marchés financiers;
- 70C4 Droit et pratiques contractuelles des affaires
- 70C5 Droit des affaires comparé

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier aux concentrations 70C2, 70C3, 70C4, 70C5 de la Maîtrise en droit de 2^e cycle (option Droit des affaires), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Vous devez avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) ou de C1 aux DALF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale et compréhension écrite. Vous devez pouvoir lire avec facilité des textes rédigés en anglais.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

2. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps.

3. Transfert à la LL. M

Un étudiant de la maîtrise en droit, option Droit des affaires avec travail dirigé peut être admis à la maîtrise en droit, option Droit des affaires avec mémoire, à condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité du programme. Au moment du passage d'un programme à l'autre, trois cours réussis dans la maîtrise en droit, option Droit des affaires avec travail dirigé sont crédités.

4. Scolarité

La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein ou de neuf trimestres à demi-temps. La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein. Le doyen ou son représentant approuve le plan d'études qui a été établi par l'étudiant et en contrôle l'exécution.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits.

La maîtrise en droit, option Droit des affaires est offerte avec la modalité Travail dirigé selon les concentrations suivantes:

- Droit nord-américain des affaires (Segment 70C1);
- Droit des affaires et des relations économiques internationales (Segment 70C2);
- Droit des produits et marchés financiers (Segment 70C3);
- Droit et pratiques contractuelles des affaires (Segment 70C4).
- Droit des affaires comparé (Segment 70C5).

Segment 70C1 Droit des aff.: Concentration Droit nord-américain des affaires

Cette concentration est réservée exclusivement aux étudiants ne disposant pas d'un baccalauréat en droit civil (LL.B.). Il a pour objectif de fournir une formation fondamentale sur les enjeux et la pratique du droit des affaires en Amérique du Nord.

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 36 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un travail dirigé, et 9 crédits au choix.

Bloc 70C1A Méthodologie du droit

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 6944 3 Méthodes de recherche et rédaction en droit des affaires

Bloc 70C1B Droit nord-américain des affaires

Obligatoire - 18 crédits.

DRT 6580 3 Droit des intégrations économiques
 DRT 6910 3 Transactions commerciales internationales 1
 DRT 6941 3 Fondements: droit canadien et québécois des affaires
 DRT 6942 3 Droit de l'entreprise: structures, gouvernance et financement
 DRT 6943 3 Aspects contractuels du droit des affaires
 DRT 6949 3 Droit anglo-américain des affaires

Bloc 70C1C

Choix - 9 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de 9 crédits de cours au choix, choisis parmi les cours de 2^e cycle en droit, ou un maximum de 3 crédits dans le répertoire de cours du 1^{er} cycle en droit à l'exclusion des cours d'introduction, ou d'un autre programme de 2^e cycle avec l'approbation du responsable du programme d'études.

Bloc 70C1D Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

DRT 6995 15 Travail dirigé

Segment 70C2 Droit des aff.: Concentr. Droit des aff./relations écono. internat.

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 21 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un travail dirigé, 18 à 24 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 70C2A Tronc commun

Obligatoire - 6 crédits.

DRT 6898 3 Droit de l'OMC
 DRT 6910 3 Transactions commerciales internationales 1

Bloc 70C2B Droit des affaires international

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

DRT 6580 3 Droit des intégrations économiques
 DRT 6828 3 Arbitrage commercial international
 DRT 6856 3 Droit des crimes économiques transnationaux
 DRT 6912 3 Transactions commerciales internationales 2
 DRT 6917 3 Droit des entreprises multinationales
 DRT 6918 3 Droit des investissements internationaux
 DRT 6950 3 Droit international privé avancé
 DRT 6965A 3 Droit des affaires avancé

DRT 6965B	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965C	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965D	3	Droit des affaires avancé

Bloc 70C2C

Option - Maximum 6 crédits.

ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
ECN 6573	3	Économie financière
ECN 6578	3	Économétrie des marchés financiers
ECN 6823	3	Économie publique (taxation)
ECN 6828	3	Économie publique (dépenses)
HEC 6112	3	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)
HEC 6116	3	Info compt. : états financiers (COMP40900)
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6502	3	Synthèse : administration et politiques publiques

Bloc 70C2D

Choix - Maximum 6 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de 6 crédits de cours au choix, choisis parmi les cours de 2e cycle en droit, ou un maximum de 3 crédits dans le répertoire de cours du 1er cycle en droit à l'exclusion des cours d'introduction, ou d'un autre programme de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme d'études.

Bloc 70C2E Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

DRT 6995	15	Travail dirigé
----------	----	----------------

Segment 70C3 Droit des aff. : Concentr. Droit des produits et marchés financiers

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 21 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un travail dirigé, 18 à 24 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 70C3A Tronc commun

Obligatoire - 6 crédits.

DRT 6925	3	Contrats commerciaux
DRT 6938	3	Droit des marchés financiers

Bloc 70C3B Droit des affaires

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

DRT 6920	3	Financement de l'entreprise
DRT 6939	3	Règles de financement et ingénierie financière
DRT 6948	3	Droit américain des valeurs mobilières
DRT 6958	3	Droit financier international
DRT 6959	3	Droit des instruments dérivés
DRT 6961	3	Règles: gouvernance/responsabilité de l'entreprise
DRT 6962	3	Règles: fusion/acquisition des entreprises cotées
DRT 6963	3	Droit des intermédiaires financiers
DRT 6964	3	Enjeux juridiques des institutions financières
DRT 6965A	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965B	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965C	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965D	3	Droit des affaires avancé

Bloc 70C3C

Option - Maximum 6 crédits.

ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
ECN 6573	3	Économie financière
ECN 6578	3	Économétrie des marchés financiers
ECN 6823	3	Économie publique (taxation)
ECN 6828	3	Économie publique (dépenses)
HEC 6112	3	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)
HEC 6116	3	Info compt. : états financiers (COMP40900)
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6502	3	Synthèse : administration et politiques publiques

Bloc 70C3D

Choix - Maximum 6 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de 6 crédits de cours au choix, choisis parmi les cours de 2e cycle en droit, ou un maximum de 3 crédits dans le répertoire de cours du 1er cycle en droit à l'exclusion des cours d'introduction, ou d'un autre programme de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme d'études.

Bloc 70C3E Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

DRT 6995	15	Travail dirigé
----------	----	----------------

Segment 70C4 Droit des aff. : Concentr. Droit et pratiques contractuelles des aff.

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 21 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un travail dirigé, 18 à 24 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 70C4A Tronc commun

Obligatoire - 6 crédits.

DRT 6925	3	Contrats commerciaux
DRT 6949	3	Droit anglo-américain des affaires

Bloc 70C4B Droit des affaires

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6951	3	Droit de la franchise
DRT 6952	3	Droit minier
DRT 6953	3	Vérification diligente et droit
DRT 6954	3	Droit et développement durable, énergie et ressources naturelles
DRT 6956	3	Droit de l'énergie
DRT 6957	3	Propriété intellectuelle en droit des affaires
DRT 6960	3	Droit de la construction
DRT 6965A	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965B	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965C	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965D	3	Droit des affaires avancé

Bloc 70C4C

Option - Maximum 6 crédits.

ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
ECN 6573	3	Économie financière
ECN 6578	3	Économétrie des marchés financiers
ECN 6823	3	Économie publique (taxation)

ECN 6828	3	Économie publique (dépenses)
HEC 6112	3	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)
HEC 6116	3	Info compt. : états financiers (COMP40900)
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6502	3	Synthèse : administration et politiques publiques

Bloc 70C4D

Choix - Maximum 6 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de 6 crédits de cours au choix, choisis parmi les cours de 2e cycle en droit, ou un maximum de 3 crédits dans le répertoire de cours du 1er cycle en droit à l'exclusion des cours d'introduction, ou d'un autre programme de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme d'études.

Bloc 70C4E Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

DRT 6995	15	Travail dirigé
----------	----	----------------

Segment 70C5 Drt des aff.: Concentr. Droit des affaires comparé

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante : 18 crédits de cours obligatoires, 15 crédits de cours à option et 12 crédits attribués soit à un travail dirigé, soit à un stage.

Bloc 70C5A

Obligatoire - 18 crédits.

Cours suivis à la Faculté de droit Julie-Victoire Daubié de l'Université Lumière Lyon 2.

DRT 6821W	4.5	Développement international
DRT 6822W	4.5	Techniques contractuelles
DRT 6916W	4.5	Gouvernement d'entreprise
DRT 6925W	4.5	Contrats commerciaux

Bloc 70C5B

Option - Maximum 3 crédits.

Ce cours doit être suivi par les étudiants qui ne détiennent pas un baccalauréat en droit québécois et canadien.

DRT 6941A	3	Fondements : droit canadien et québ. des affaires
-----------	---	---

Bloc 70C5C

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

DRT 6805A	3	Droit international privé avancé
DRT 6805B	3	Droit international privé avancé
DRT 6828	3	Arbitrage commercial international
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle
DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6910	3	Transactions commerciales internationales 1
DRT 6912	3	Transactions commerciales internationales 2
DRT 6920	3	Financement de l'entreprise
DRT 6925	3	Contrats commerciaux
DRT 6929A	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929E	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929H	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929M	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929N	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929O	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6950	3	Droit international privé avancé
DRT 6960	3	Droit de la construction

DRT 6965A	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965B	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965C	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965D	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965E	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965F	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965G	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965H	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965I	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965J	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965K	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965L	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965M	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965N	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965O	3	Droit des affaires avancé

Bloc 70C5D

Option - 12 crédits.

DRT6998 : Travail dirigé complété sous la supervision de la Faculté de droit de l'Université de Montréal / DRT6514 : Stage complété sous la supervision de la Faculté de droit de l'Université Lumière Lyon 2.

DRT 6514	12	Stage en droit des affaires
DRT 6998	12	Travail dirigé en droit

Programme 2-327-1-3

Version 00 (H20)

Maîtrise en droit, option droit des affaires dans un contexte de globalisation (LL. M.)**OBJECTIFS**

Cette option vise à donner aux étudiants :

- Une connaissance complète du droit des affaires international dans une perspective comparée;
- La capacité critique d'évaluer les effets des diverses traditions juridiques sur le droit des affaires international;
- La maîtrise des divers aspects de la gouvernance corporative;
- La faculté de trouver des solutions créatives à des problèmes complexes qui touchent plusieurs juridictions et traditions juridiques;
- L'aptitude méthodologique à effectuer des recherches juridiques de qualité selon les standards requis dans la pratique.

Concentration générale

Cette concentration vise à donner une formation en droit des affaires et en droit économique international à des étudiants qui se destinent à une pratique globalisée comme avocat dans leur pays d'origine ou ailleurs.

Concentration droit de l'entreprise

Cette concentration offre aux étudiants inscrit au Master 2, Finalité droit de l'entreprise de l'Université Catholique de Louvain une formation poussée qui privilégie une perspective nord-américaine et transnationale.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la LL. M. (droit), le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité, à savoir, et à moins d'indications autres dans les

conditions propres à l'option :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
 - avoir obtenu, au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- Il peut être demandé au candidat de se présenter à une entrevue si elle est jugée nécessaire.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

Pour la concentration générale:

- vous devez être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en droit provenant d'une université non canadienne ou d'un diplôme jugé équivalent.

Le candidat réputé non anglophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test d'anglais. Il doit présenter un résultat (document officiel) à la Faculté de droit du résultat d'un test d'anglais d'au moins 90 au test TOEFL ou d'au moins 6.5 au test IELTS.

Pour la concentration droit de l'entreprise

- Vous devez être inscrit dans le programme de Master 2, finalité Droit de l'entreprise de l'Université catholique de Louvain.

Le candidat réputé non anglophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test d'anglais. Il doit présenter un résultat (document officiel) à la Faculté de droit du résultat d'un test d'anglais d'au moins 90 au test TOEFL ou d'au moins 6.5 au test IELTS.

1.1 Documents additionnels à fournir lors d'une demande d'admission

- Présenter un document officiel démontrant le résultat d'un test d'anglais (TOEFL ou IELTS)
- Deux lettres de recommandation
- Curriculum vitae
- Lettre de présentation (2 à 3 pages, double interligne)

2. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein.

3. Scolarité

La scolarité maximale est de trois trimestres à temps plein. La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cette option dans la Maîtrise en droit comporte 45 crédits. Il s'agit d'une option avec la modalité du travail dirigé et qui est offerte selon deux concentrations:

- Générale (Segment 70C1)
- Droit de l'entreprise (Segment 70C2)

Segment 70C1 Propre à la concentration Générale

Tous les crédits de cette concentration sont obligatoires.

Bloc 70C1A

Obligatoire - 36 crédits.

DRT 6450	3	Systèmes juridiques occidentaux
DRT 6451	2	Common law - Éléments commerciaux
DRT 6452	3	Structure de l'entreprise et gouvernance
DRT 6453	3	Droit des sûretés et de la faillite
DRT 6454	3	Propriété intellectuelle et industrielle
DRT 6455	2	Droit du commerce électronique
DRT 6456	2	Droit des valeurs mobilières
DRT 6457	2	Relations économiques internationales
DRT 6458	3	Droit des contrats internationaux
DRT 6459	2	Différends commerciaux internationaux
DRT 6460	2	Droit du financement international
DRT 6461	2	Fiscalité pour juristes d'affaires
DRT 6462	3	Mondialisation et économies émergentes
DRT 6463	2	Crimes économiques internationaux

DRT 6464	2	Atelier d'intégration
----------	---	-----------------------

Bloc 70C1B Travail dirigé

Obligatoire - 9 crédits.

DRT 6466	3	Recherche juridique et séminaire de rédaction
DRT 6467	3	Pratique juridique au Canada
DRT 6468	3	La procédure d'appel

Segment 70C2 Propre à la concentration Droit de l'entreprise

Les crédits de cette concentration sont répartis de la façon suivante: 21 crédits obligatoires, dont 9 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé, et 24 crédits à option.

Bloc 70C2A Droit belge de l'entreprise

Obligatoire - 12 crédits.

Cours donnés à l'Université Catholique de Louvain.

DRT 6897A	2	Droit des affaires belge
DRT 6897B	2	Droit des affaires belge
DRT 6897C	2	Droit des affaires belge
DRT 6897D	2	Droit des affaires belge
DRT 6897E	2	Droit des affaires belge
DRT 6897F	2	Droit des affaires belge

Bloc 70C2B Droit des affaires dans un contexte de mondialisation

Option - 24 crédits.

DRT 6450	3	Systèmes juridiques occidentaux
DRT 6451	2	Common law - Éléments commerciaux
DRT 6452	3	Structure de l'entreprise et gouvernance
DRT 6453	3	Droit des sûretés et de la faillite
DRT 6454	3	Propriété intellectuelle et industrielle
DRT 6455	2	Droit du commerce électronique
DRT 6456	2	Droit des valeurs mobilières
DRT 6457	2	Relations économiques internationales
DRT 6458	3	Droit des contrats internationaux
DRT 6459	2	Différends commerciaux internationaux
DRT 6460	2	Droit du financement international
DRT 6461	2	Fiscalité pour juristes d'affaires
DRT 6462	3	Mondialisation et économies émergentes
DRT 6463	2	Crimes économiques internationaux
DRT 6464	2	Atelier d'intégration
DRT 6467	3	Pratique juridique au Canada
DRT 6468	3	La procédure d'appel

Bloc 70C2C Travail dirigé

Obligatoire - 9 crédits.

Travail dirigé supervisé par un professeur de l'Université Catholique de Louvain.

DRT 6465	9	Travail dirigé
----------	---	----------------

Programme 2-328-1-2

Version 01 (H19)

Maîtrise en droit, option common law comparée (LL. M.)

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en droit, option common law comparée avec travail dirigé poursuit un double objectif: i) l'approfondissement des connaissances en common law dans un environnement stimulant alliant à la fois la théorie et la pratique; ii) par la rédaction du travail dirigé, développer la capacité de concevoir et de mettre en oeuvre un projet de recherche dans un domaine précis.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en droit, option common law comparée, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- Pour les diplômés d'une université étrangère:
 - Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat en droit ou l'équivalent
 - Avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- Pour les diplômés d'une université canadienne:
 - Être titulaire du J.D. de l'Université de Montréal.
 - Avoir obtenu, au J.D. de l'Université de Montréal, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3.

Un test d'anglais et/ou une entrevue peut/peuvent être exigés(s).

L'enseignement des matières s'effectue en anglais afin que les concepts, les notions et les règles puissent être communiqués de manière rigoureuse, reflétant ainsi le droit applicable et le vocabulaire utilisé en milieu professionnel.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

2. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein.

3. Transfert du microprogramme en common law américaine ou du J.D. de l'Université de Montréal à la LL. M.

Certains cours complétés dans le cadre d'un microprogramme ou d'un J.D. peuvent être crédités à la maîtrise en droit, option common law comparée.

4. Scolarité

La scolarité maximale est de trois trimestres à temps plein et de un trimestre en rédaction de rapport ou en correction (quatre trimestres). La scolarité minimale est de trois trimestre à temps plein.

5. Octroi de grades et attestations

la réussite du programme donne droit à la Maîtrise en droit, option common law comparée.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits.

Le doyen approuve le plan d'études qui a été établi par l'étudiant et en contrôle l'exécution. Le Conseil de la Faculté détermine, chaque année, dans le cadre du programme agréé par la Commission des études, les cours de 2e cycle qui sont offerts et leur caractère obligatoire ou à option.

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, dont 9 crédits attribués à un travail dirigé, et 6 crédits à option.

Bloc 70A Méthodologie

Obligatoire - Maximum 9 crédits.

DRT 6466	3	Recherche juridique et séminaire de rédaction
DRT 6562	3	Épistémologie et méthodologie de la common law
DRT 6563	1	Système civiliste et common law
DRT 6565	2	Fondements et méthodes de la common law

Bloc 70B Éléments fondamentaux

Obligatoire - 21 crédits.

DRT 6566	3	Contrats ("Contracts")
DRT 6567	3	Responsabilité civile ("Torts")
DRT 6568	3	Biens immobiliers ("Real Property")

DRT 6569	3	Procédure civile
DRT 6572	3	Remedies en droit public et privé
DRT 6573	3	Fiducies et successions ("Trusts-Estates")
DRT 6585	3	Droit constitutionnel comparé

Bloc 70C Spécialisation en common law

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

DRT 6454	3	Propriété intellectuelle et industrielle
DRT 6458	3	Droit des contrats internationaux
DRT 6570	3	Droit des obligations - problèmes choisis
DRT 6571	3	Droit des biens - éléments commerciaux
DRT 6586	3	Droit administratif comparé
DRT 6587	3	Droit des sociétés
DRT 6588	3	Droit des marchés
DRT 6589	3	Preuve et vie privée
DRT 6590	3	Droit criminel
DRT 6591	3	Résolution des conflits
DRT 6592	3	Séminaire de common law comparé

Bloc 70D Passerelle pour étudiant provenant du programme JD (2-328-1-1)

Option - Maximum 3 crédits.

DRT 6583	3	Éthique et professionnalisme
----------	---	------------------------------

Bloc 70E Spécialisation en droit privé comparé

Option - Maximum 3 crédits.

DRT 6985	3	Droit comparé de la responsabilité
DRT 6986	3	Droit comparé de la famille et des personnes
DRT 6987	3	Droit comparé des contrats
DRT 6988	3	Accès à la justice et règlement des conflits en droit comparé
DRT 6989	3	Droit comparé des biens
DRT 6990	3	Droit comparé des successions
DRT 6991	3	Droit international privé comparé
DRT 6992	3	Droit comparé de la consommation
DRT 6993	3	Droit comparé de l'administration du bien d'autrui
DRT 6994	3	Droit privé et libertés fondamentales

Bloc 70F Travail dirigé

Obligatoire - 9 crédits.

DRT 6465	9	Travail dirigé
----------	---	----------------

Programme 2-329-1-0

Version 00 (A11)

Maîtrise en droit, option droit des technologies de l'information (LL. M.)

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise avec mémoire poursuit un double objectif : offrir des cours en vue d'assurer un complément à la formation générale dispensée au 1er cycle, d'une part; par la rédaction du mémoire, développer la capacité de concevoir et de mettre en oeuvre un projet de recherche dans un domaine précis, d'autre part.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la LL. M. (droit des technologies de

l'information) - avec mémoire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent. Le candidat dont la moyenne se situe entre 3,0 et 3,3 ou l'équivalent doit fournir des pièces supplémentaires dont la liste se trouve sur le site Web de la Faculté de droit à l'adresse http://www.droit.umontreal.ca/deuxieme_cycle/admission.html
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae complet
- Une lettre de recommandation émanant d'une personne (préférentiellement un professeur d'université) connaissant personnellement le candidat et pouvant concrètement évaluer ses aptitudes à la recherche en se référant, idéalement, à des travaux précis réalisés par le candidat et que le répondant a pu évaluer formellement ou informellement
- Un exposé d'un maximum de trois pages faisant état des objectifs de formation et professionnels visés par le candidat au moment de demander son admission au programme de maîtrise avec mémoire, décrivant brièvement son projet de recherche (même dans un état embryonnaire) et expliquant toutes les circonstances ayant pu affecter sa performance académique dans le passé.

2. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps.

3. Transfert à la LL. M.

Les cours complétés dans le cadre d'un microprogramme peuvent être crédités à la LL. M.

4. Scolarité

La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein ou de neuf trimestres à demi-temps. La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise en droit, option Droit des technologies de l'information comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 3 concentrations :

- Générale (segment 70),
- Droit de l'information et de la communication (segment 71),
- Commerce électronique (segment 72).

Le choix de cours est établi en fonction de l'option choisie et doit être approuvé par le doyen.

L'étudiant dont la formation juridique a été entièrement suivie à l'étranger doit suivre l'un des trois cours suivants selon le domaine ou l'objectif de son projet de recherche en sus de la scolarité régulière : DRT 6501 Système juridique du Québec et du Canada, 3 crédits, DRT 6510 Lecture dirigée, 3 crédits (sur un sujet de droit canadien ou québécois lié au sujet de mémoire), DRT 6967 Droit des affaires québécois et canadiens, 3 crédits.

Segment 70 Droit des technologies de l'information: Concentration Générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 12 crédits à option.

Bloc 70A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit

Bloc 70B Fondements

Option - 3 crédits.

DRT 6816A	1	Fondements du droit public
-----------	---	----------------------------

DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé

Bloc 70C Méthodologie du droit

Option - Maximum 6 crédits.

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

Bloc 70D Droit des technologies de l'information

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Cours choisis parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours de droit, avec un maximum de 3 crédits de 1er cycle.

DRI 6110	3	Nouvelles formes d'emploi
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle
DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6916W	4.5	Gouvernement d'entreprise
DRT 6929A	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929E	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929H	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929M	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929N	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929O	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6965A	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965B	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965C	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965D	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965E	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965F	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965G	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965H	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965I	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965J	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965K	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965L	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965M	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965N	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965O	3	Droit des affaires avancé

Maximum cours 1er cycle

Maximum 3 crédits.

Bloc 70E

Option - Maximum 3 crédits.

ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
ECN 6573	3	Économie financière
ECN 6578	3	Économétrie des marchés financiers
ECN 6823	3	Économie publique (taxation)
ECN 6828	3	Économie publique (dépenses)

HEC 6112	3	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)
PHI 6515	3	Fondements historiques de l'éthique
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6555	3	Philosophie politique
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6502	3	Synthèse : administration et politiques publiques

Bloc 70F Mémoire*Obligatoire - 30 crédits.*

DRT 6999	30	Mémoire
----------	----	---------

Segment 71 Drt tech. info: Concentr. Drt de l'information et de la communication

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 12 crédits à option.

Bloc 71A Mutations*Obligatoire - 3 crédits.*

DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit

Bloc 71B Fondements*Option - 3 crédits.*

DRT 6816A	1	Fondements du droit public
DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé

Bloc 71C Méthodologie du droit*Option - Maximum 6 crédits.*

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

Bloc 71D Droit des technologies de l'information*Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.*

Cours choisis parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours de droit, avec un maximum de 3 crédits de 1er cycle.

DRI 6110	3	Nouvelles formes d'emploi
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle
DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6916W	4.5	Gouvernement d'entreprise
DRT 6929A	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929E	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929H	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929M	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929N	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929O	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6965A	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965B	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965C	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965D	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965E	3	Droit des affaires avancé

DRT 6965F	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965G	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965H	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965I	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965J	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965K	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965L	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965M	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965N	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965O	3	Droit des affaires avancé

Maximum cours 1er cycle*Maximum 3 crédits.***Bloc 71E***Option - Maximum 3 crédits.*

ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
ECN 6573	3	Économie financière
ECN 6578	3	Économétrie des marchés financiers
ECN 6823	3	Économie publique (taxation)
ECN 6828	3	Économie publique (dépenses)
HEC 6112	3	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)
PHI 6515	3	Fondements historiques de l'éthique
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6555	3	Philosophie politique
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6502	3	Synthèse : administration et politiques publiques

Bloc 71F Mémoire*Obligatoire - 30 crédits.*

DRT 6999	30	Mémoire
----------	----	---------

Segment 72 Droit des tech. de l'information: Concentration Commerce électronique

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 12 crédits à option.

Bloc 72A Mutations*Obligatoire - 3 crédits.*

DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit

Bloc 72B Fondements*Option - 3 crédits.*

DRT 6816A	1	Fondements du droit public
DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé

Bloc 72C Méthodologie du droit*Option - Maximum 6 crédits.*

DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées

DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit

<i>Obligatoire - 30 crédits.</i>		
DRT 6999	30	Mémoire

Bloc 72D Droit des technologies de l'information

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Cours choisis parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours de droit, avec un maximum de 3 crédits de 1er cycle.

DRI 6110	3	Nouvelles formes d'emploi
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle
DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6916W	4.5	Gouvernement d'entreprise
DRT 6929A	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929E	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929H	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929M	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929N	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929O	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6965A	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965B	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965C	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965D	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965E	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965F	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965G	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965H	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965I	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965J	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965K	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965L	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965M	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965N	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965O	3	Droit des affaires avancé

Maximum 1er cycle

Maximum 3 crédits.

Bloc 72E

Option - Maximum 3 crédits.

ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
ECN 6573	3	Économie financière
ECN 6578	3	Économétrie des marchés financiers
ECN 6823	3	Économie publique (taxation)
ECN 6828	3	Économie publique (dépenses)
HEC 6112	3	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)
PHI 6515	3	Fondements historiques de l'éthique
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6555	3	Philosophie politique
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6502	3	Synthèse : administration et politiques publiques

Bloc 72F Mémoire**Programme 2-330-1-1**

Version 04 (H16)

Maîtrise en droit notarial (LL. M)**OBJECTIFS**

Les objectifs de la maîtrise en droit notarial sont les suivants :

- approfondir et intégrer les connaissances juridiques enseignées au baccalauréat en droit
- acquérir des connaissances juridiques approfondies nécessaires à l'exercice de la profession
- transposer des connaissances théoriques en milieu professionnel, entre autres par l'analyse de situations juridiques et par la résolution de problèmes juridiques
- maîtriser les habiletés requises pour l'exercice de la profession en faisant, par exemple, preuve de minutie et de rigueur, en adoptant des méthodes de travail efficaces et en utilisant son temps judicieusement
- intégrer les principes de l'éthique et de la déontologie de la profession, tels le respect du secret professionnel, l'impartialité, l'obligation d'agir avec honnêteté, franchise et objectivité
- promouvoir et appliquer une approche préventive en insérant, par exemple, à l'acte des clauses permettant de recourir à des modes alternatifs de prévention et de règlements des différends tels que la médiation
- faire preuve d'attitudes et de comportements attendus dans un milieu professionnel en étant, par exemple, courtois, ponctuel et assidu, en démontrant un sens de la clientèle et en entretenant des rapports interpersonnels harmonieux.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en droit notarial, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- détenir un grade de 1er cycle en droit d'une université du Québec ou de la section de droit civil de l'Université d'Ottawa, ou un diplôme jugé équivalent

Les étudiants doivent maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit et posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Le doyen de la Faculté de droit n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions générales d'admissibilité.

La Faculté recommande fortement à l'étudiant d'avoir préalablement réussi les cours en droit de 1er cycle dans les matières ci-après énumérées ou, à défaut, de s'être inscrit et d'avoir réussi un minimum de 15 heures de cours d'appoint dans chacune de celles-ci, soit :

- Droit patrimonial de la famille
- Libéralités et successions
- Financement et sûretés
- Droit fiscal
- Droit des biens.
- Droit international privé

2. Scolarité

Formule temps plein

- La scolarité minimale est de 4 trimestres. Les trois premiers trimestres doivent être consécutifs et l'ensemble des cours offerts au programme doit être suivi. La durée maximale des études est de 9 trimestres.

- Un étudiant qui a commencé son cheminement à temps plein ne peut pas modifier son choix après le début du cheminement.
- L'étudiant doit demeurer avec son université d'attache pour faire son stage.
- Le stage débute à la session d'automne, d'hiver ou d'été pourvu que le candidat ou la candidate ait complété avec succès la scolarité. Le stage ne peut débuter avant la ou les dates déterminées par l'université.
- Pour être admis au stage, l'étudiant doit avoir complété et réussi toutes les activités pédagogiques des blocs 70A et 70B et avoir obtenu une moyenne cumulative minimale de 2,7 sur 4,3.
- Le stage en milieu professionnel s'effectue auprès d'un notaire dans un milieu traditionnel ou dans un environnement juridique non traditionnel
- L'Université n'est pas responsable de fournir un milieu de stage à chaque étudiant. L'étudiant demeure responsable de se trouver un stage.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

Formule mi-temps

- La scolarité minimale est de 6 trimestres. Les cinq premiers trimestres doivent être consécutifs de la manière suivante (Automne1, Hiver1, Automne2, Hiver2 et Été2) et l'ensemble des cours offerts au programme doit être suivi. La durée maximale des études est de 11 trimestres.
- Les étudiants doivent avoir suivi toutes les activités pédagogiques du bloc 70A avant de pouvoir suivre les activités pédagogiques du bloc 70B à l'été de leur deuxième année.
- Un étudiant qui a commencé son cheminement à mi-temps ne peut pas modifier son choix après le début du cheminement.
- L'étudiant doit demeurer avec son université d'attache pour faire son stage.
- Le stage débute à la session d'automne, d'hiver ou d'été pourvu que le candidat ou la candidate ait complété avec succès la scolarité. Le stage ne peut débuter avant la ou les dates déterminées par l'université.
- Le stage ne peut pas être fait à mi-temps.
- Pour être admis au stage, l'étudiant doit avoir complété et réussi toutes les activités pédagogiques des blocs 70A et 70B et avoir obtenu une moyenne cumulative minimale de 2,7 sur 4,3.
- Le stage en milieu professionnel s'effectue auprès d'un notaire dans un milieu traditionnel ou dans un environnement juridique non traditionnel
- L'Université n'est pas responsable de fournir un milieu de stage à chaque étudiant. L'étudiant demeure responsable de se trouver un stage.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 54 crédits.

Segment 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 54 crédits obligatoires, dont 12 crédits attribués à un stage.

Bloc 70A

Obligatoire - 36 crédits.

DRT 6303	2	Droit patrimonial de la famille
DRT 6304	2	Libéralités et successions
DRT 6306	2	Protection des personnes
DRT 6307	1	Procédures non contentieuses
DRT 6308A	2	Droit international privé
DRT 6309	3	Droit des sociétés et des baux commerciaux
DRT 6311	3	Droit fiscal et taxes à la consommation
DRT 6312	3	Pratique notariale
DRT 6313A	2	Publicité des droits
DRT 6314	3	Financement et sûretés

DRT 6316	3	Modalités et démembrement de la propriété
DRT 6317	1	Patrimoines d'affectation
DRT 6318A	2	Mutations de propriété
DRT 6319	1	Zonage agricole
DRT 6321	1	Droit municipal et urbanisme
DRT 6322	1	Expropriation et environnement
DRT 6327	1	Prévention et règlement des différends
DRT 6355	3	Examen des titres

Bloc 70B Cours appliqués

Obligatoire - 6 crédits.

DRT 6323	2	Sujets avancés en droit immobilier
DRT 6324	2	Sujets avancés en planification et liquidation successorales
DRT 6326	2	Sujets avancés en droit des affaires

Bloc 70C Stage spécialisé

Obligatoire - 12 crédits.

DRT 6371	12	Stage spécialisé en milieu professionnel
----------	----	--

Programme 2-326-1-1

Version 01 (H06)

D.E.S.S. en droit international

OBJECTIFS

Le D.E.S.S. (droit international) permet d'acquérir une formation de pointe aussi bien en droit international public qu'en droit transnational, selon les intérêts des personnes qui s'y inscrivent.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (droit international), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en droit ou d'un diplôme jugé équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Scolarité

La scolarité minimale du D.E.S.S. est de deux trimestres et la scolarité maximale est de douze trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Segment 70

Tous les crédits du D.E.S.S. sont à option.

Bloc 70A

Option - Minimum 18 crédits, maximum 30 crédits.

DRI 6130	3	Droit international du travail
DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6805A	3	Droit international privé avancé

DRT 6805B	3	Droit international privé avancé
DRT 6816A	1	Fondements du droit public
DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé
DRT 6828	3	Arbitrage commercial international
DRT 6830A	3	Droit international public avancé
DRT 6830B	3	Droit international public avancé
DRT 6830C	3	Droit international public avancé
DRT 6830D	3	Droit international public avancé
DRT 6830E	3	Droit international public avancé
DRT 6830F	3	Droit international public avancé
DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit
DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6910	3	Transactions commerciales internationales 1
DRT 6912	3	Transactions commerciales internationales 2
DRT 6916W	4.5	Gouvernement d'entreprise
DRT 6950	3	Droit international privé avancé

Bloc 70B

Choix - Maximum 6 crédits.

Cours de 2e cycle choisi parmi les cours d'un autre domaine du droit ou, avec l'accord du doyen, d'une autre faculté.

Bloc 70C

Option - Maximum 6 crédits.

Avec l'accord du doyen, cours choisi parmi les cours de 1er cycle en droit.

 Programme 2-327-1-0

 Version 02 (A16)

D.E.S.S. en droit des affaires**OBJECTIFS**

Le D.E.S.S. en droit des affaires poursuit un objectif de fournir une formation de pointe destinée à approfondir ses connaissances du droit des affaires dans un environnement stimulant qui va allier à la fois la théorie et la pratique. Il vise à répondre aux attentes et aux besoins des juristes québécois et étrangers dans le contexte de la globalisation des marchés.

1) Droit nord-américain des affaires

L'option a pour objectif de fournir une formation approfondie sur les enjeux et la pratique du droit des affaires en Amérique du Nord, misant ainsi sur les atouts de la Faculté de droit comme carrefour entre la tradition civiliste et la tradition anglo-américaine de common law en droit des affaires.

2) Droit des affaires et des relations économiques internationales

L'option vise à fournir une formation spécialisée sur le droit du commerce international, tant dans ses dimensions qui intéressent les entreprises que celles qui ont trait au rôle des États. L'importance du commerce international et des investissements étrangers,

joint à l'Accord économique et commercial global (AECG) et à l'Accord de partenariat transpacifique (APT).

3) Droit des produits et marchés financiers

L'option vise à former des juristes aptes à exercer leurs activités dans les cabinets, les entreprises, les institutions financières, les régulateurs et, d'une manière générale, au sein des différents opérateurs oeuvrant dans le domaine financier.

4) Droit et pratiques contractuelles des affaires

L'option a pour objectif de fournir une formation sur le droit des affaires dans une perspective transactionnelle. Axée sur les dimensions contractuelles, l'offre de cours couvre de nombreux secteurs d'activités (construction, ressources naturelles, divertissement, etc.) pour rendre compte des particularités juridiques qui leur sont propres.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité*Option 71 Droit des affaires nord-américain*

Cette option est réservée exclusivement aux étudiants ne disposant pas d'un baccalauréat en droit civil (LL.B.). Il a pour objectif de fournir une formation fondamentale sur les enjeux et la pratique du droit des affaires en Amérique du Nord.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (droit des affaires - option Droit nord-américain des affaires), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en droit équivalent à un baccalauréat en droit (LLB) en termes de niveau d'études.
- avoir obtenu, au 1er cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent.
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Sur recommandation du doyen ou de son représentant, un étudiant n'ayant pas un baccalauréat en droit (LL.B.) et ayant débuté l'option droit des affaires nord-américain pourrait s'inscrire aux options suivantes : (72) Droit des affaires et des relations économiques internationales, (73) Droit des produits et marchés financiers; (74) Droit et pratiques contractuelles des affaires.

Options :

- 72 Droit des affaires et des relations économiques internationales;
- 73 Droit des produits et marchés financiers;
- 74 Droit et pratiques contractuelles des affaires

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. de 2e cycle (droit des affaires), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme canadien jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.
- avoir fait un cours de 3 crédits en droit des affaires québécois ou canadien au 1er cycle ou l'équivalent.
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

2. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel. Un étudiant international doit s'inscrire à temps plein obligatoirement au trimestre d'automne et d'hiver.

3. Transfert à la LL. M. en droit, option droit des affaires

Un étudiant du D.E.S.S. peut être admis à la LL. M. en droit des affaires avec travail dirigé, à condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité du programme. Tous les cours réussis dans le D.E.S.S. sont crédités au moment du passage d'un programme à l'autre.

Un étudiant du D.E.S.S. peut être admis à la LL. M. en droit des affaires avec mémoire, à

condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. 3 cours réussis dans le D.E.S.S sont crédités au moment du passage d'un programme à l'autre.

4. Scolarité

La scolarité minimale du D.E.S.S. est de deux trimestres et la scolarité maximale est de douze trimestres suivant l'inscription initiale.

Le doyen approuve le plan d'études qui a été établi par l'étudiant et en contrôle l'exécution.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

Le D.E.S.S. en droit des affaires est offert selon les options suivantes :

- Droit nord-américain des affaires (Segment 71);
- Droit des affaires et des relations économiques internationales (Segment 72);
- Droit des produits et marchés financiers (Segment 73);
- Droit et pratiques contractuelles des affaires (Segment 74).

Le doyen approuve le plan d'études qui a été établi par l'étudiant et en contrôle l'exécution.

Segment 71 Option Droit nord-américain des affaires

Cette option est réservée exclusivement aux étudiants ne disposant pas d'un baccalauréat en droit civil (LL.B.). Il a pour objectif de fournir une formation fondamentale sur les enjeux et la pratique du droit des affaires en Amérique du Nord.

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits au choix.

Bloc 71A Droit nord-américain des affaires

Obligatoire - 18 crédits.

DRT 6580	3	Droit des intégrations économiques
DRT 6910	3	Transactions commerciales internationales 1
DRT 6941	3	Fondements: droit canadien et québécois des affaires
DRT 6942	3	Droit de l'entreprise: structures, gouvernance et financement
DRT 6943	3	Aspects contractuels du droit des affaires
DRT 6949	3	Droit anglo-américain des affaires

Bloc 71B

Choix - 12 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant devra faire les crédits de cours au choix, choisis parmi les cours 2e cycle en droit, ou d'un autre programme de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme d'étude. Un maximum de 3 crédits peut être choisi dans le répertoire de cours du 1er cycle en droit à l'exclusion des cours d'introduction.

Segment 72 Option Droit des aff. et des relations écon. internationales

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 18 à 24 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix

Bloc 72A Tronc commun

Obligatoire - 6 crédits.

DRT 6898	3	Droit de l'OMC
DRT 6910	3	Transactions commerciales internationales 1

Bloc 72B Droit des affaires international

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

DRT 6580	3	Droit des intégrations économiques
DRT 6828	3	Arbitrage commercial international
DRT 6856	3	Droit des crimes économiques transnationaux
DRT 6912	3	Transactions commerciales internationales 2
DRT 6917	3	Droit des entreprises multinationales
DRT 6918	3	Droit des investissements internationaux
DRT 6950	3	Droit international privé avancé
DRT 6965A	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965B	3	Droit des affaires avancé

DRT 6965C	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965D	3	Droit des affaires avancé

Bloc 72C

Option - Maximum 6 crédits.

ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
ECN 6573	3	Économie financière
ECN 6578	3	Économétrie des marchés financiers
ECN 6823	3	Économie publique (taxation)
ECN 6828	3	Économie publique (dépenses)
HEC 6112	3	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)
HEC 6116	3	Info compt. : états financiers (COMP40900)
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6626	3	Gouvernement et corruption

Bloc 72D

Choix - Maximum 6 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de 6 crédits de cours au choix, choisis parmi les cours de 2e cycle en droit, ou d'un autre programme de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme d'étude. Un maximum de 3 crédits peut être choisi dans le répertoire de cours du 1er cycle en droit à l'exclusion des cours d'introduction.

Segment 73 Option Droit des produits et marchés financiers

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 18 à 24 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix

Bloc 73A Tronc commun

Obligatoire - 6 crédits.

DRT 6925	3	Contrats commerciaux
DRT 6938	3	Droit des marchés financiers

Bloc 73B Droit des affaires

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

DRT 6920	3	Financement de l'entreprise
DRT 6939	3	Règles de financement et ingénierie financière
DRT 6948	3	Droit américain des valeurs mobilières
DRT 6958	3	Droit financier international
DRT 6959	3	Droit des instruments dérivés
DRT 6961	3	Règles: gouvernance/responsabilité de l'entreprise
DRT 6962	3	Règles: fusion/acquisition des entreprises cotées
DRT 6963	3	Droit des intermédiaires financiers
DRT 6964	3	Enjeux juridiques des institutions financières
DRT 6965A	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965B	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965C	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965D	3	Droit des affaires avancé

Bloc 73C

Option - Maximum 6 crédits.

ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
ECN 6573	3	Économie financière
ECN 6578	3	Économétrie des marchés financiers
ECN 6823	3	Économie publique (taxation)

ECN 6828	3	Économie publique (dépenses)
HEC 6112	3	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)
HEC 6116	3	Info compt. : états financiers (COMP40900)
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6626	3	Gouvernement et corruption

Bloc 73D

Choix - Maximum 6 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de 6 crédits de cours au choix, choisi parmi les cours de 2e cycle en droit, ou d'un autre programme de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme d'étude. Un maximum de 3 crédits peut être choisi dans le répertoire de cours du 1er cycle en droit à l'exclusion des cours d'introduction.

Segment 74 Option Droit et pratiques contractuelles en affaires

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 18 à 24 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix

Bloc 74A Tronc commun

Obligatoire - 6 crédits.

DRT 6925	3	Contrats commerciaux
DRT 6949	3	Droit anglo-américain des affaires

Bloc 74B Droit des affaires

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6951	3	Droit de la franchise
DRT 6952	3	Droit minier
DRT 6953	3	Vérification diligente et droit
DRT 6954	3	Droit et développement durable, énergie et ressources naturelles
DRT 6956	3	Droit de l'énergie
DRT 6957	3	Propriété intellectuelle en droit des affaires
DRT 6960	3	Droit de la construction
DRT 6965A	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965B	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965C	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965D	3	Droit des affaires avancé

Bloc 74C

Option - Maximum 6 crédits.

ECN 6473	3	Commerce international
ECN 6478	3	Finance internationale
ECN 6573	3	Économie financière
ECN 6578	3	Économétrie des marchés financiers
ECN 6823	3	Économie publique (taxation)
ECN 6828	3	Économie publique (dépenses)
HEC 6112	3	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)
HEC 6116	3	Info compt. : états financiers (COMP40900)
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6626	3	Gouvernement et corruption

Bloc 74D

Choix - Maximum 6 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de

6 crédits de cours au choix, choisi parmi les cours de 2e cycle en droit, ou d'un autre programme de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme d'étude. Un maximum de 3 crédits peut être choisi dans le répertoire de cours du 1er cycle en droit à l'exclusion des cours d'introduction.

Programme 2-325-6-3

Version 00 (A05)

Microprogramme de deuxième cycle en droit et travail

Programme offert conjointement avec l'École de relations industrielles.

OBJECTIFS

Le droit du travail est pour plusieurs spécialistes des relations industrielles oeuvrant en milieu syndical, patronal ou gouvernemental un important domaine de pratique professionnelle. L'École de relations industrielles et la Faculté de droit ont uni leurs efforts afin d'offrir à ces praticiens un programme de formation continue axée sur les nouveaux développements en droit du travail.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (droit et travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en droit ou d'un baccalauréat en relations industrielles ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise
- avoir fait un cours de 3 crédits en droit du travail au 1er cycle ou l'équivalent.

2. Transfert

Un étudiant du microprogramme peut être admis à la LL. M., (recherche), à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Tous les cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme.

Un étudiant du microprogramme peut être admis à la M. Sc. (relations industrielles), à condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Certains cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme, selon les conditions applicables à l'option choisie (avec mémoire ou avec travaux dirigés).

3. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

DRI 6106	3	Modèles du droit du travail québécois
DRI 6110	3	Nouvelles formes d'emploi
DRI 6115	3	La protection de l'emploi
DRI 6120	3	Rapports collectifs du travail
DRI 6125	3	Chartes des droits et travail
DRI 6130	3	Droit international du travail

Bloc 70B Cours connexes

Option - Maximum 6 crédits.

Cours choisis parmi les cours de 2e cycle offerts par la Faculté de droit ou l'École de relations industrielles.

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours choisis dans d'autres programmes de 2e cycle avec l'approbation des responsables du programme.

Programme 2-326-6-0
Version 01 (H06)

Microprogramme de deuxième cycle en droit international**OBJECTIFS**

Le microprogramme de deuxième cycle (droit international) permet d'acquérir une formation de pointe aussi bien en droit international public qu'en droit transnational, selon les intérêts des personnes qui s'y inscrivent.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (droit international), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en droit ou d'un diplôme jugé équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : de 12 à 15 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

DRI 6130	3	Droit international du travail
DRT 6500	3	Méthodologie du droit et de la recherche
DRT 6510	3	Lectures dirigées
DRT 6515	3	Stage de recherche
DRT 6805A	3	Droit international privé avancé
DRT 6805B	3	Droit international privé avancé
DRT 6816A	1	Fondements du droit public
DRT 6816B	1	Fondements du droit public
DRT 6816C	1	Fondements du droit public
DRT 6818A	1	Fondements du droit privé
DRT 6818B	1	Fondements du droit privé
DRT 6818C	1	Fondements du droit privé
DRT 6828	3	Arbitrage commercial international
DRT 6830A	3	Droit international public avancé

DRT 6830B	3	Droit international public avancé
DRT 6830C	3	Droit international public avancé
DRT 6830D	3	Droit international public avancé
DRT 6830E	3	Droit international public avancé
DRT 6830F	3	Droit international public avancé
DRT 6830G	3	Droit international public avancé
DRT 6830H	3	Droit international public avancé
DRT 6830I	3	Droit international public avancé
DRT 6830J	3	Droit international public avancé
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle
DRT 6883A	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883B	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6883C	1	Mutations contemporaines du droit
DRT 6884	3	Sujets spéciaux en droit
DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6910	3	Transactions commerciales internationales 1
DRT 6912	3	Transactions commerciales internationales 2
DRT 6916W	4.5	Gouvernement d'entreprise
DRT 6950	3	Droit international privé avancé

Bloc 70B

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours de 2e cycle choisis parmi les cours d'un autre domaine du droit ou, avec l'accord du doyen, d'une autre faculté.

Bloc 70C

Option - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen, cours choisis parmi les cours de 1er cycle en droit.

Programme 2-327-6-0
Version 02 (A16)

Microprogramme de deuxième cycle en droit des affaires**OBJECTIFS**

Le microprogramme vise à répondre aux attentes et aux besoins des juristes nord-américains dans le contexte de la globalisation des marchés. L'accent est mis sur les relations économiques internationales, sur les produits et marchés financiers et sur les pratiques contractuelles des affaires.

1) Droit des affaires et des relations économiques internationales

Cette thématique vise à fournir une formation spécialisée sur le droit du commerce international, tant dans ses dimensions qui intéressent les entreprises que celles qui ont trait au rôle des États. L'importance du commerce international et des investissements étrangers, joints à l'Accord économique et commercial global (AECG) et à l'Accord de partenariat transpacifique (APT).

2) Droit des produits et marchés financiers

Cette thématique vise à former des juristes aptes à exercer leurs activités dans les cabinets, les entreprises, les institutions financières, les régulateurs et, d'une manière générale, au sein des différents opérateurs oeuvrant dans le domaine financier.

3) Droit et pratiques contractuelles des affaires

Cette thématique a pour objectif de fournir une formation sur le droit des affaires dans une perspective transactionnelle. Axée sur les dimensions contractuelles, l'offre de cours couvre de nombreux secteurs d'activités (construction, ressources naturelles, divertissement, etc.) pour rendre compte des particularités juridiques qui leur sont propres.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (droit des affaires), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme canadien jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir fait un cours de 3 crédits en droit des affaires québécois ou canadien au 1er cycle ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

2. Transfert

Un étudiant du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. (droit des affaires) ou à la LL. M. (droit des affaires) avec travail dirigé, à condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de l'un ou l'autre de ces programmes. Tous les cours réussis dans le microprogramme sont crédités au moment du passage d'un programme à l'autre.

Un étudiant du microprogramme peut être admis à la LL. M. (droit des affaires) avec mémoire, à condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. 3 cours réussis dans le microprogramme sont crédités au moment du passage d'un programme à l'autre.

Notez qu'un parcours par thématique dans le microprogramme permet de faciliter le transfert vers les programmes à option en droit des affaires. La thématique n'est pas inscrite sur l'attestation d'études.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans (36 mois) à compter de l'inscription initiale.

Le doyen approuve le plan d'études qui a été établi par l'étudiant et en contrôle l'exécution.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Le microprogramme offre les thématiques suivantes :

- Droit des affaires et des relations économiques internationales;
- Droit des produits et marchés financiers;
- Droit et pratiques contractuelles des affaires.

Le programme peut s'effectuer :

- Dans une formule à la carte, destinée aux professionnels qui souhaitent améliorer leurs compétences professionnelles, selon leurs besoins spécifiques;
- Un parcours par thématique nécessite l'inscription à au moins quatre (4) cours d'une même thématique, soit : i) droit des affaires et des relations économiques internationales; ii) droit des marchés financiers; iii) droit et pratiques contractuelles de l'entreprise.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Droit des affaires et des relations économiques internationales

Option - Maximum 15 crédits.

DRT 6580	3	Droit des intégrations économiques
DRT 6828	3	Arbitrage commercial international
DRT 6856	3	Droit des crimes économiques transnationaux
DRT 6898	3	Droit de l'OMC
DRT 6910	3	Transactions commerciales internationales 1
DRT 6912	3	Transactions commerciales internationales 2
DRT 6917	3	Droit des entreprises multinationales
DRT 6918	3	Droit des investissements internationaux

DRT 6950	3	Droit international privé avancé
----------	---	----------------------------------

Bloc 70B Droit des produits et marchés financiers

Option - Maximum 15 crédits.

DRT 6920	3	Financement de l'entreprise
DRT 6925	3	Contrats commerciaux
DRT 6938	3	Droit des marchés financiers
DRT 6939	3	Règles de financement et ingénierie financière
DRT 6948	3	Droit américain des valeurs mobilières
DRT 6958	3	Droit financier international
DRT 6959	3	Droit des instruments dérivés
DRT 6961	3	Règles: gouvernance/responsabilité de l'entreprise
DRT 6962	3	Règles: fusion/acquisition des entreprises cotées
DRT 6963	3	Droit des intermédiaires financiers
DRT 6964	3	Enjeux juridiques des institutions financières

Bloc 70C Droit et pratiques contractuelles des affaires

Option - Maximum 15 crédits.

DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6925	3	Contrats commerciaux
DRT 6949	3	Droit anglo-américain des affaires
DRT 6951	3	Droit de la franchise
DRT 6952	3	Droit minier
DRT 6953	3	Vérification diligente et droit
DRT 6954	3	Droit et développement durable, énergie et ressources naturelles
DRT 6956	3	Droit de l'énergie
DRT 6957	3	Propriété intellectuelle en droit des affaires
DRT 6960	3	Droit de la construction

Bloc 70D

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de 3 crédits de cours au choix, choisis parmi les cours de 2e cycle en droit, ou d'un autre programme de 2e cycle avec l'approbation du responsable du programme d'étude. Un maximum de 3 crédits peut être choisi dans le répertoire de cours du 1er cycle en droit à l'exclusion des cours d'introduction.

Programme 2-328-6-0

Version 00 (A11)

Microprogramme de deuxième cycle en common law nord-américaine

OBJECTIFS

Ce microprogramme comporte les objectifs suivants :

- Transmettre aux étudiants les connaissances nécessaires à la compréhension des institutions et de l'histoire des systèmes de common law canadien et américain, de façon à favoriser une comparaison efficace avec les institutions de droit civil
- permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances en droit comparé anglo-canadien et américain dans les grands domaines du droit (contrats, propriété, responsabilité, famille, procédure civile, etc.)
- développer une approche et un regard critiques sur le droit québécois, canadien et américain
- apprendre aux étudiants à résoudre des problèmes à l'aide de catégories juridiques de systèmes différents, leur permettant ainsi d'apporter des solutions originales à

des problèmes complexes.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (common law nord-américaine), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle décerné par la Faculté de droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent (une formation de base en droit civil et en common law constitue un facteur important pour juger de l'équivalence)
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale. Sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comprend 17 crédits.

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 2 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 2 crédits.

DRT 6565 2 Fondements et méthodes de la common law

Bloc 70B

Option - 15 crédits.

DRT 6566 3 Contrats ("Contracts")
 DRT 6567 3 Responsabilité civile ("Torts")
 DRT 6568 3 Biens immobiliers ("Real Property")
 DRT 6569 3 Procédure civile
 DRT 6570 3 Droit des obligations - problèmes choisis
 DRT 6571 3 Droit des biens - éléments commerciaux
 DRT 6572 3 Remedies en droit public et privé
 DRT 6573 3 Fiducies et successions ("Trusts-Estates")

Programme 2-329-6-0

Version 00 (A11)

Microprogramme de deuxième cycle en droit des technologies de l'information

OBJECTIFS

Grâce à l'expertise développée par le Centre de recherche en droit public (CRDP), le microprogramme se situe à la fine pointe du développement dans ce champ d'investigation théorique et pratique hautement pertinent et directement branché sur une réalité contemporaine en pleine effervescence. Il est soutenu par les activités de recherche et de rayonnement de la Chaire L. R. Wilson sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique et de la Chaire en droit des affaires et de la sécurité électronique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (droit des technologies de l'information), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale.

3. Transfert

Un étudiant du microprogramme peut être admis à la LL. M. (droit des technologies de l'information), à condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de la LL. M. Tous les cours réussis dans le microprogramme sont crédités au moment du passage d'un programme à l'autre.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Segment 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

Bloc 70A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

DRI 6110	3	Nouvelles formes d'emploi
DRT 6870C	3	Propriété intellectuelle
DRT 6903	3	Droit du commerce électronique 1
DRT 6909	3	Prévention et gestion des différends
DRT 6916W	4.5	Gouvernement d'entreprise
DRT 6929A	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929E	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929H	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929M	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929N	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6929O	3	Droit des technologies de l'information
DRT 6965A	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965B	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965C	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965D	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965E	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965F	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965G	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965H	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965I	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965J	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965K	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965L	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965M	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965N	3	Droit des affaires avancé
DRT 6965O	3	Droit des affaires avancé

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

ECN 6473 3 Commerce international

ECN 6478	3	Finance internationale
ECN 6573	3	Économie financière
ECN 6578	3	Économétrie des marchés financiers
ECN 6823	3	Économie publique (taxation)
ECN 6828	3	Économie publique (dépenses)
HEC 6112	3	Le management : les milieux et la pratique (MNGT40435)
PHI 6515	3	Fondements historiques de l'éthique
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6555	3	Philosophie politique
POL 6112	3	Politique de l'Union européenne
POL 6130	3	Économie politique internationale
POL 6502	3	Synthèse : administration et politiques publiques

Bloc 70C

Option - Maximum 3 crédits.

Cours de 1er cycle de Droit choisi avec l'accord du doyen ou de son représentant.

Programme 2-328-1-1

Version 01 (A12)

Juris Doctor en common law nord-américaine (J.D.)**OBJECTIFS**

- Transmettre aux étudiants les connaissances nécessaires à la compréhension des institutions et de l'histoire des systèmes de common law canadien et américain, de façon à favoriser une comparaison efficace avec les institutions de droit civil
- permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances en droit comparé anglo-canadien et américain dans les grands domaines du droit (contrats, propriété, responsabilité, famille, procédure civile, etc.)
- permettre aux étudiants de développer une approche et un regard critiques sur le droit québécois, canadien et américain
- apprendre aux étudiants à résoudre des problèmes à l'aide de catégories juridiques de systèmes différents, leur permettant ainsi d'apporter des solutions originales à des problèmes complexes
- donner aux étudiants titulaires d'un baccalauréat reconnu par le Barreau du Québec une formation qui leur permette, s'ils le désirent, d'avoir accès aux ordres professionnels des autres provinces canadiennes ou de pays étrangers.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Juris Doctor (common law nord-américaine), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle décerné par la Faculté de droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein, à demi-temps ou à temps partiel.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres et la scolarité maximale est de douze trimestres suivant l'inscription initiale. Sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Juris Doctor comporte 32 crédits.

Segment 70

Tous les crédits du Juris Doctor sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 32 crédits.

DRT 6565	2	Fondements et méthodes de la common law
DRT 6566	3	Contrats ("Contracts")
DRT 6567	3	Responsabilité civile ("Torts")
DRT 6568	3	Biens immobiliers ("Real Property")
DRT 6569	3	Procédure civile
DRT 6570	3	Droit des obligations - problèmes choisis
DRT 6571	3	Droit des biens - éléments commerciaux
DRT 6572	3	Remedies en droit public et privé
DRT 6573	3	Fiducies et successions ("Trusts-Estates")
DRT 6583	3	Éthique et professionnalisme
DRT 6584	3	Atelier d'intégration

Programme 3-325-1-0

Version 06 (A17)

Doctorat en droit (LL. D.)**OBJECTIFS**

Le doctorat en droit offre une formation en recherche juridique. La rédaction de la thèse vise à développer l'aptitude à concevoir et à mettre en oeuvre un projet de recherche d'envergure qui apporte une contribution originale au développement de la discipline juridique.

Le programme a pour objectif de former un juriste:

- 1 - qui possède une connaissance des éléments fondamentaux propres aux différents domaines du droit;
- 2 - qui a développé une approche intégrée des problèmes juridiques et de leurs solutions;
- 3 - qui maîtrise les habiletés propres à la méthode juridique, notamment: procéder à la qualification juridique de situations concrètes; repérer, consulter et mettre à jour la documentation; maîtriser le discours argumenté oral et écrit;
- 4 - qui est autonome et apte à s'adapter aux changements et à devenir agent de sa propre formation juridique permanente;
- 5 - qui est capable d'identifier les rapports entre le droit et la société et de les intégrer au processus de résolution juridique des conflits;
- 6 - qui adopte une démarche critique qui tienne compte de la pluralité des approches conceptuelles dans le droit et sur le droit;
- 7 - qui est conscient de ses responsabilités sociales, comme intellectuel et professionnel, respecte une éthique compatible avec celles-ci et est sensibilisé aux modes extrajudiciaires de solutions de conflits.

Option générale

L'option générale du doctorat en droit a pour objectif de développer l'aptitude de l'étudiant à exposer de façon claire, ordonnée et convaincante les résultats de sa recherche.

Option Innovation, science, technologie et droit

L'option doctorale Innovation, science, technologie et droit a pour objectif de permettre aux étudiants de développer une expertise quant au rôle du droit dans la promotion, la gouvernance et l'encadrement de l'innovation, et ce, dans une perspective de droit comparé ouverte à la réalité des économies émergentes.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au LL. D, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire de la LL. M de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 2^e cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

L'étudiant doit avoir une connaissance suffisante des langues française et anglaise.

Au moment de son inscription au programme, l'étudiant n'ayant pas fait ses études antérieures en français devra faire la preuve, par une certification reconnue par l'Université de Montréal, de compétences en français - le niveau minimum requis est le niveau A1 de la grille établie par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Dans le cas où cette preuve n'est pas fournie, l'étudiant devra réussir un cours de français langue seconde de 3 crédits de niveau équivalent (A1) offert à l'Université de Montréal.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae complet
- Deux lettres de recommandation émanant de répondants (préférentiellement des professeurs d'université, dont le directeur de mémoire de maîtrise du candidat) connaissant personnellement le candidat et pouvant concrètement évaluer ses aptitudes à la recherche en se référant, idéalement, à des travaux précis réalisés par le candidat et que le répondant a pu évaluer formellement ou informellement
- Un exposé d'un maximum de deux pages faisant état des objectifs de formation et professionnels visés par le candidat en demandant l'admission au programme de doctorat, témoignant de sa motivation à entreprendre un programme de recherche de grande envergure et expliquant toutes les circonstances ayant pu affecter sa performance académique dans le passé
- Un exposé d'un maximum de quatre pages décrivant brièvement son projet de recherche (même dans un état embryonnaire)
- Un exemplaire d'un travail de recherche d'envergure (100 pages minimum, excluant les annexes) déjà réalisé par le candidat (par exemple un mémoire de maîtrise). Veuillez transmettre ce document par courriel au technicien associé au doctorat

2. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps (dans des cas exceptionnels).

3. Scolarité

La scolarité minimale est de six trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de quinze (15) trimestres ou de 18 trimestres si vous avez débuté votre parcours à demi-temps.

4. Examen général de doctorat

Dans le cadre du doctorat en droit, l'étudiant doit subir un examen de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale avant la fin de son quatrième trimestre de scolarité, excluant les trimestres de préparation et de suspension. Toutefois, selon le Règlement pédagogique des ESP (132A), si au sixième trimestre il ne l'a pas fait, le doyen pourra lui accorder exceptionnellement une prolongation d'un maximum d'un trimestre à la présentation d'une demande motivée avant cette échéance.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits.

Le doctorat en droit est offert selon les options suivantes:

- Général (segment 70);
- Innovation, science, technologie et droit (segment 71).

Segment 70 Propre à l'option Générale

Les crédits de cette option sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires dont 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 3 crédits à option. Les étudiants ayant suivi leur formation juridique entièrement à l'étranger doivent suivre le cours en lien avec les systèmes juridiques du Québec et du Canada (3 cr.) ou un cours équivalent.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

DRT 7001	3	Séminaire général de doctorat
DRT 7002	3	Séminaire de thèse

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

DRT 7003A	1	Séminaire de théories et méthodes juridiques
DRT 7003B	1	Séminaire de théories et méthodes juridiques
DRT 7003C	1	Séminaire de théories et méthodes juridiques
DRT 7003F	1	Séminaire de théories et méthodes juridiques
DRT 7003H	1	Séminaire de théories et méthodes juridiques
DRT 7003J	1	Séminaire de théories et méthodes juridiques

Bloc 70C

Obligatoire - 81 crédits.

DRT 7009	6	Élaboration d'une problématique de recherche
DRT 7010	6	Élaboration du projet de thèse
DRT 7011	69	Thèse
DRT 7700	0	Examen général de doctorat

Segment 71 Propre à l'option Innovation, science, technologie et droit

Les crédits de cette option sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires dont 66 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 9 à 12 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Les étudiants n'ayant pas étudié le droit au Canada doivent suivre un cours complémentaire de recherche documentaire. Ce cours n'est pas crédité.

En outre, le programme offre des cours de langue visant à permettre aux étudiants d'améliorer leurs connaissances du français oral et écrit.

Bloc 71A

Obligatoire - 12 crédits.

DRT 7001	3	Séminaire général de doctorat
DRT 7021	3	Méthodologie avancée du droit
DRT 7022	3	Rég.: Innovations techn.: enjeux juridiques et sociaux
DRT 7023	3	École : innovation, science, technologie et droit

Bloc 71B

Option - Maximum 3 crédits.

DRT 7003A	1	Séminaire de théories et méthodes juridiques
DRT 7003B	1	Séminaire de théories et méthodes juridiques
DRT 7003C	1	Séminaire de théories et méthodes juridiques
DRT 7003F	1	Séminaire de théories et méthodes juridiques
DRT 7003H	1	Séminaire de théories et méthodes juridiques
DRT 7003J	1	Séminaire de théories et méthodes juridiques

Bloc 71C - Domaine de spécialisation

Option - Minimum 3 crédits, Maximum 4 crédits.

DRT 7024	1	Droit du numérique
DRT 7025	1	Rég. : Responsabilité sociale des entreprises et dévelop. durable
DRT 7026	1	Droit des ressources naturelles
DRT 7027	1	Droit, innovation et santé
DRT 7028	1	Projets spéciaux en droit
DRT 7029	1	Droit de la propriété intellectuelle

Bloc 71D - Conceptualisation et Intégration

Option - Minimum 6 crédits, Maximum 9 crédits.

DRT 7009	6	Élaboration d'une problématique de recherche
----------	---	--

DRT 7032 3 Lectures dirigées - droit comparé

Bloc 71E

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de 3 crédits de cours au choix, choisis parmi les cours de maîtrise en droit de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, ou d'une maîtrise à HEC Montréal ou d'une maîtrise à l'École polytechnique de l'Université de Montréal.

Bloc 71F - Activités de recherche

Obligatoire - 66 crédits.

DRT 7010 6 Élaboration du projet de thèse

DRT 7033 60 Thèse

DRT 7700 0 Examen général de doctorat